

Conseil de planification sociale d'Ottawa

Profil de la pauvreté de la Ville d'Ottawa

Selon le Recensement de 2006

juin 2010

Don suggéré : 20 \$

PARRAINÉ PAR :



Des exemplaires du présent rapport peuvent être obtenus auprès du :

Conseil de planification sociale d'Ottawa

790, av. Bronson

Ottawa (Ontario) K1S 4G4

Tél. : 613-236-9300

Télééc. : 613-236-7060

office@spcottawa.on.ca

www.spcottawa.on.ca

Versions en médias adaptés disponibles sur demande.

Équipe du projet

Clara Jimeno, directrice de la recherche

Paul Chung, bénévole

Hélène Bouchard, chef de bureau

Jerry Martinovic, directeur de programmes

Dianne Urquhart, directrice générale

Rapport achevé en juin 2010

ISBN : 1-895732-70-0

cj et du: 2010

Table des matières

Sommaire	4
Introduction.....	10
1. Un instantané de la pauvreté à Ottawa.....	12
La pauvreté a légèrement augmenté de 2000 à 2005 malgré des revenus supérieurs à l'échelle d'Ottawa.....	12
Qu'entend-on par personnes pauvres ou « personnes vivant avec un faible revenu » .	12
Beaucoup de gens vivent très en deçà du SFR	13
Des revenus médians accrus, mais une polarisation des revenus qui se poursuit.....	14
2. Pourquoi y a-t-il de la pauvreté à Ottawa?.....	16
a. Un marché de l'emploi en mutation.....	16
b. Abordabilité des logements.....	19
c. Programmes sociaux mal adaptés à la réalité contemporaine.....	20
d. Obstacles additionnels pour les groupes revendiquant l'équité.....	22
3. Qui est pauvre?	24
L'incidence de l'organisation du ménage ou de la famille sur la pauvreté	26
Les personnes seules ont un taux et une ampleur de pauvreté très marqués	26
Les familles enclines à avoir un seul revenu présentent un risque accru de pauvreté ..	28
La présence d'enfants équivaut à des risques accrus de pauvreté de la famille	31
La pauvreté à toutes les étapes de vie	32
Les adolescents confrontés à des passages ardues à l'âge adulte et à l'autonomie	33
La pauvreté des aînés s'améliore mais les aînés vivant seuls demeurent à risque élevé de pauvreté.....	35
Les femmes continuent d'afficher les taux de pauvreté les plus élevés en matière de soins	37
4. Les groupes de population à risque élevé d'exclusion économique (groupes revendiquant l'équité)	39
Les immigrants et les nouveaux immigrants	43
Les collectivités racialisées (résidents des minorités visibles)	46
Les personnes handicapées	49
Les Francophones	52
Conclusions et recommandations	55
Glossaire de termes choisis.....	59
Bibliographie.....	62

Sommaire

Un instantané de la pauvreté à Ottawa

En 2005, 15,2 p. 100 de la population ottaviennes (121 209 personnes) vivaient avec un faible revenu avant impôt. Cela constituait une légère hausse du taux de pauvreté par rapport à l'an 2000, où 15,0 p. 100 de la population vivaient avec un faible revenu avant impôt, malgré le fait que le revenu personnel médian à Ottawa a augmenté de 9,8 p. 100 entre 2000 et 2005. L'augmentation découlait des personnes qui se situaient auparavant dans des plages de revenus moyennes. On a enregistré seulement une diminution de 2 p. 100 de la proportion des personnes ayant un revenu inférieur à 20 000 \$.

La « profondeur » du gouffre de la pauvreté s'est également accentuée depuis 2000 (c.-à-d. l'écart entre le gagne-pain des personnes à faible revenu et le SFR). Les particuliers à faible revenu dans les ménages de toutes sortes vivaient avec 7 800 \$ de moins que le SFR en moyenne, à Ottawa, en 2005. Parmi les particuliers sans attaches à faible revenu (c.-à-d. les personnes hors famille), 45 p. 100 vivaient avec des revenus au moins 50 p. 100 inférieurs au SFR dans la RMR d'Ottawa-Gatineau (volet ontarien) en 2005.

Le présent rapport se fonde sur le « seuil de faible revenu » (SFR) parce que c'est calculé par Statistique Canada et constitue une valeur largement reconnue comme l'indicateur du faible revenu le plus couramment utilisé. Le Canada utilise plusieurs mesures différentes pour décrire la pauvreté mais la réalité est que tous les particuliers et les familles vivant d'aide sociale à Ottawa et une bonne partie des petits salariés vivent en deçà de toutes les mesures de pauvreté. La principale question demeure comment faire en sorte que les personnes aient suffisamment d'argent pour assurer leur subsistance ainsi que celle de leurs familles.

Pourquoi y a-t-il de la pauvreté à Ottawa?

Quatre facteurs conduisent à la pauvreté à Ottawa et ailleurs au Canada :

- a) **d'importants changements dans le marché du travail**, avec comme résultat que le seul fait de posséder un emploi n'est pas une garantie qu'on se sortira de la pauvreté. Le taux de pauvreté avant impôt de ceux qui occupaient un emploi était de 10,1 p. 100

La croissance du nombre de postes à temps partiel est une préoccupation de taille. Le nœud du problème est le grand pourcentage d'emplois temporaires, à temps partiel et durant une partie de l'année sur le marché du travail. En 2005, 22,5 p. 100 des personnes âgées de 15 ans et plus parmi la population active travaillaient à temps partiel. Le travail à temps partiel et temporaire a un effet marqué sur le revenu d'emploi. Certaines personnes choisissent de travailler à temps partiel, mais les autres ne peuvent trouver du travail à temps complet.

Pour les travailleurs à faible revenu, l'emploi à temps plein/à longueur d'année ne parvient pas à leur assurer un revenu de travail adéquat. 5 p. 100 des travailleurs occupant un poste à temps plein/à longueur d'année en 2005 vivaient toujours dans la pauvreté avant impôt à Ottawa en 2005 (13 510). Il s'agit ici des « petits salariés » et il est surtout attribuable aux bas salaires dans les emplois occupés par des travailleurs en âge de travailler. 75 p. 100 des petits salariés à Ottawa étaient âgés de 25 à 54 ans et 9 p. 100 des familles avec enfants étaient des familles de travailleurs à faible salaire à Ottawa en 2005.

Le travail autonome est une solution de rechange risquée pour les personnes incapables de dénicher de bons emplois. 40 p. 100 des travailleurs indépendants à Ottawa en 2005 avaient des revenus inférieurs à 20 000 \$ (19 570) en 2005.

b) un marché de l'habitation qui ne parvient pas à combler les besoins des ménages à faible revenu;

Il y a une pénurie marquée de logements de qualité et abordables. 42 p. 100 des ménages locataires à Ottawa et 15 p. 100 des ménages propriétaires consacraient 30 p. 100 ou plus de leur revenu au coût de logement en 2006.

c) des politiques, des programmes sociaux et des mesures de soutien du revenu qui ont mal réussi à atténuer les forces commerciales et à réduire la pauvreté;

Le retrait des administrations fédérale et provinciales des transferts sociaux traditionnels au cours des années 1990 a fragilisé le « filet » social du Canada, dont les prestations réduites, les critères d'admissibilité restreints et tout un enchevêtrement de politiques contradictoires a coïncé les personnes vulnérables, sans autres issues que celle de la pauvreté. Par conséquent, le système en soi contribue à un processus d'exclusion, de stigmatisation et de pauvreté qui se perpétue. Des préoccupations pressantes sont :

- les prestations du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH) et du Programme Ontario au travail (OT) se situent aux niveaux de 1990;
- les récentes compressions (survenues en 2010) à l'Allocation de régime alimentaire spécial de l'Ontario;
- le fait que une minorité des personnes sans travail en Ontario étaient admissibles aux prestations d'emploi.

En outre, les politiques de l'État à l'appui des familles n'ont pas emboîté le pas aux changements survenus dans le marché de l'emploi, dans le marché de l'habitation et dans les tendances démographiques comme l'incidence de la population vieillissante sur la fourniture de soins.

d) des facteurs additionnels qui touchent les groupes revendiquant l'équité.

Certains groupes de population ont historiquement été confrontés à des obstacles particuliers que les autres ne subissent pas et qui contribuent à leur exclusion économique (c.-à-d. taux supérieurs de pauvreté et de chômage accompagnés de revenus médians inférieurs), dont les résidents autochtones, les immigrants, les nouveaux immigrants, les résidents des minorités visibles, et les personnes handicapées.

Certains des facteurs qui ont trait à ces groupes à risque d'exclusion économique comprennent ce qui suit :

- le manque de mesures d'adaptation appropriées sur le marché de l'emploi pour les personnes handicapées;
- la discrimination;
- l'historique de colonisation entre le Canada et les résidents autochtones, notamment l'héritage des pensionnats indiens;
- les politiques et les pratiques particulières aux immigrants, par exemple, les retards dans le processus de naturalisation et la piètre reconnaissance des titres de compétences acquis à l'étranger.

Qui est pauvre?

Certains groupements de population présentent des taux de pauvreté plus élevés, étant donné qu'ils sont plus touchés par les facteurs qui mènent à la pauvreté. Pour comprendre les motifs derrière ce phénomène, nous devons nous attarder à qui est pauvre selon trois perspectives :

a) l'organisation de la famille ou du ménage

Les personnes seules ont un taux et une ampleur de pauvreté très marqués. Parmi les personnes libres de liens familiaux¹, c.-à-d. les personnes hors familles, 34,1 p. 100 gagnent un faible revenu à Ottawa (41 455 particuliers) . Ce pourcentage est beaucoup plus élevée que les 15,2 p. 100 recensés chez tous les particuliers et les 11,1 p. 100 enregistrés chez les familles. 45 p. 100 des personnes libres de liens familiaux (18 645) vivaient avec des revenus sous la barre des 50 p. 100 du SFR avant impôt en 2005. Les personnes seules constituent une portion très importante des gens pauvres d'Ottawa, constituant un peu plus du tiers de toutes les personnes à faible revenu de cette ville. La pauvreté des personnes sans attaches est une tendance très préoccupante. Ces personnes n'ont pas bénéficié autant des gains de revenus généraux qu'ont engendré les revenus d'emploi accrus. En outre, ils ont été laissés pour compte par les politiques publiques qui ont mis l'accent sur les enfants et les familles au cours des dernières années.

¹ Une personne libre de liens familiaux (c.-à-d. une personne hors famille) est quelqu'un qui vit seul ou avec d'autres sans liens de parenté, notamment des colocataires ou un chambreur.

Les familles enclines à avoir un seul revenu présentent un risque accru de pauvreté. Des familles monoparentales avec des enfants âgés de moins de 18 ans, 40 p. 100 vivaient dans la pauvreté avant impôt en 2005 à comparer à 11,1 p. 100 des familles économiques. Parmi l'ensemble des familles à faible revenu d'Ottawa, 35 p. 100 sont des familles monoparentales ayant comme chef une femme. Ce pourcentage est hors de proportion par rapport à leur part des familles.

La présence d'enfants équivaut à des risques accrus de pauvreté de la famille. La taille de la famille, en particulier la présence d'enfants, est un indicateur du risque de pauvreté. Des familles vivant dans la pauvreté à Ottawa en 2006, plus de six sur dix avaient des enfants. Avec seulement trois enfants ou plus dans une famille, l'incidence d'un faible revenu augmente à 12,8 p. 100 chez les familles comptant un couple ou à 48 p. 100 chez les familles monoparentales, à comparer à 11,1 p. 100 chez l'ensemble des familles. En outre, les familles dans lesquelles les enfants sont jeunes ont un taux de pauvreté plus élevé en moyenne que les familles avec des enfants âgés. Les importants taux de pauvreté des familles – en particulier de celles avec un seul revenu et de celles avec des enfants – font ressortir un besoin urgent de politiques et de programmes améliorés pour aider concrètement ces familles, incluant les politiques sur les frais scolaires et l'accès aux services de garde autorisés.

b) l'étape de vie

Les enfants et les adolescents ont continué d'afficher des taux de pauvreté plus élevés. 31 p. 100 des personnes vivant sous le seuil de la pauvreté à Ottawa² en 2005 étaient des enfants compris dans des familles. 32 853 enfants et adolescents âgés de 18 ans et moins vivaient selon un faible revenu à Ottawa en 2005 (18,7 p. 100).

Les adolescents âgés entre 18 et 24 ans ont un taux très élevé de pauvreté (26 p. 100) traduisant les difficultés rencontrées par les nouveaux venus sur le marché du travail, le coût élevé d'habitation et le fardeau économique d'une jeune famille. Chez les 15 à 24 ans ne vivant pas avec leur famille (c.-à-d. vivant seuls ou avec d'autres sans lien de parenté à leur endroit), 70,2 p. 100 souffraient de la pauvreté en 2005. Somme toute, les politiques publiques se sont mal adaptées à l'incidence des conditions de l'habitation et du marché du travail des jeunes gens.

Les aînés vivant seuls demeurent à risque élevé de pauvreté malgré des améliorations qui avantagent les aînés en général. Parmi tous les aînés frappés par la pauvreté, 67 p. 100 vivaient seuls. Le taux de pauvreté des aînés vivant seuls était de 28 p. 100 à comparer à 11 p. 100 pour l'ensemble des aînés.

Les femmes continuent d'afficher les taux de pauvreté les plus élevés en matière de soins. En général, le taux de pauvreté des femmes (15,9 p. 100) était comparable à celui des hommes (14,5 p. 100). Cependant, pour les femmes qui sont en âge d'avoir des enfants, nous constatons un plus grand degré d'exclusion économique que celle des hommes, incluant les revenus médians inférieurs des femmes, leur

² Données pour la RMR d'Ottawa-Gatineau (volet ontarien).

surreprésentation dans les postes à temps partiel, des taux de chômage supérieurs et les taux de pauvreté élevés chez les familles monoparentales ayant un chef féminin (31,3 p. 100 avant impôt). Par ailleurs, les femmes âgées ont des taux de pauvreté plus élevés que ceux des hommes âgés. La réalité des femmes qui doivent aménager un juste équilibre entre les soins à prodiguer et le travail à accomplir au cours d'une vie se traduit par des revenus de retraite inférieurs. En outre, plus de femmes âgées que d'hommes âgés vivent de manière isolée, ce qui augmente leur risque de se retrouver sous le seuil de la pauvreté.

c) les circonstances des groupes particuliers (également appelés groupes revendiquant l'équité).

15,2 p. 100 chez la population générale vivaient avec un faible revenu avant impôt en 2005 comparativement à.

- 25,3 % des résidents appartenant à la population autochtone
- 22,7% des immigrants
- 43,4% des nouveaux immigrants (ceux arrivés entre 2001 et 2006)
- 30.5 % des résidents des minorités visibles
- 21% des personnes handicapées
- 16% des Francophones

Les obstacles sociaux, économiques et stratégiques qui excluent ces groupes doivent également être pris en compte. Par exemple, les personnes handicapées sont confrontées à des entraves additionnelles par rapport à l'accès au marché de l'emploi comparativement à la population d'ensemble. Par conséquent, les politiques et les programmes à l'appui des membres de ces groupes sont déterminants pour leur permettre de se sortir de la pauvreté. Aussi, les groupes sont plus touchés par les facteurs qui mènent à la pauvreté (par exemple, la présence de jeunes enfants).

Conclusions et recommandations

Les recommandations contenues dans le présent rapport mettent l'accent sur l'échelon local même que tous les ordres de gouvernement ont un rôle crucial à jouer dans l'allègement de la pauvreté.

1. Assurer l'engagement de la Ville à l'égard d'une stratégie pluriannuelle et multiphases de réduction de la pauvreté qui fait suite à la Phase 1.
2. Recycler les économies découlant de l'investissement des prestations d'aide sociale dans les logements abordables.
3. La Ville doit élaborer une stratégie sur le développement économique communautaire visant à accroître le nombre de bons emplois pour les personnes confrontées à des entraves en ce qui a trait à l'accès au marché de l'emploi et à la pauvreté.

4. La Ville doit instaurer un groupe de travail chargé de mettre en place des programmes/initiatives additionnels afin d'augmenter l'accès aux aliments nutritifs pour les résidants à faible revenu sur le territoire de la Ville.
5. Dans le cadre de la Phase 2 de la Stratégie de réduction de la pauvreté de la Ville d'Ottawa, on doit étudier les scénarios de mise en œuvre d'un laissez-passer d'autobus à tarif réduit à l'intention des particuliers à faible revenu.
6. Toutes les commissions scolaires d'Ottawa passent en revue leurs lignes directrices, leurs politiques et leurs procédures existantes pour ce qui est de tous les frais imposés aux élèves participant aux programmes pour externes ordinaires (notamment les droits d'inscription aux cours, l'achat de fournitures, etc.).
7. On doit augmenter la disponibilité de formules de soutien aux enfants immigrants dans le réseau scolaire, en particulier les agents de liaison multiculturelle et l'aide à l'apprentissage de l'anglais langue seconde et français langue seconde.

Introduction

Le présent rapport brosse un portrait de la pauvreté dans la Ville d'Ottawa comme en témoigne le Recensement de 2006. Il est réparti en quatre sections :

- un instantané de la pauvreté à Ottawa, qui met en lumière le nombre de personnes pauvres et certains concepts pour aider à comprendre ce que signifie être pauvre dans cette ville;
- une vue d'ensemble des facteurs qui mènent à la pauvreté à Ottawa;
- une exploration de qui est pauvre à Ottawa, en mettant surtout en lumière les groupes à risque élevé de se retrouver sous le seuil de la pauvreté;
- les conclusions et les recommandations, qui passent en revue l'incidence de la pauvreté sur les personnes et sur la Ville et qui formulent des recommandations afin d'alléger la pauvreté et d'atténuer l'impact de la pauvreté sur les particuliers et les familles.

Les données primaires contenues dans le rapport reposent sur la Stratégie d'accès communautaire aux statistiques sociales³ du Projet sur la pauvreté urbaine 2006 (Recensement de 2006). Une faible quantité de données provient du site Web de Statistique Canada. L'analyse de la population francophone et des personnes handicapées découle de l'achat de données personnalisées du Recensement de 2006 auprès de Statistique Canada. Veuillez prendre note que les données sur le revenu et donc sur la pauvreté fournies dans le Recensement de 2006 s'inspirent des revenus au cours de l'année entière précédant l'exercice de recensement (c.-à-d. 2005 dans le cas du Recensement de 2006).

Dans la plupart des cas, nous avons fondé l'analyse des revenus sur le revenu médian plutôt que sur le revenu moyen. Le revenu médian est un indicateur qui permet de mieux comprendre bon nombre des tendances en matière de revenus, étant donné que le revenu moyen est très sujet aux extrémités supérieures ou inférieures du spectre des revenus. À propos de l'incidence de la pauvreté, nous nous basons sur la notion de seuil de faible revenu (SFR). Le SFR demeure l'indicateur de la pauvreté le plus couramment utilisé par les chercheurs et il présente une comparabilité par rapport aux études et aux rapports antérieurs du Conseil de planification sociale d'Ottawa (CPSO). De plus, presque toutes les données sur les personnes à faible revenu issues de Statistique Canada se fondent sur le SFR plutôt que sur les autres mesures. Nous déterminons les personnes vivant sous le SFR comme les personnes vivant dans la pauvreté; par conséquent, le pourcentage de ces personnes vivant sous le SFR équivaut au « taux de pauvreté ».

La majeure partie du rapport est fondée sur les frontières de Statistique Canada, appelées subdivisions de recensement (SDR). Cela correspond aux frontières de la Ville d'Ottawa.

³ Pour de plus amples renseignements sur la Stratégie d'accès communautaire aux statistiques sociales, veuillez communiquer avec le Conseil canadien de développement social ou visiter <http://www.csd-s-sacass.ca/>.

Dans quelques cas bien précis, nous offrons des renseignements sur la frontière de la région métropolitaine de recensement (RMR) établie par Statistique Canada, comme « la RMR d'Ottawa-Gatineau (volet ontarien) ». Il s'agit d'une zone légèrement plus vaste que la Ville d'Ottawa à proprement parler, qui comprend certains secteurs du canton de Russell à l'est. Nous utilisons les données sur la RMR seulement lorsque des données comparables ne sont pas disponibles à notre intention au niveau de la SDR.

Au présent rapport s'ajoutent deux autres publications du Conseil de planification sociale d'Ottawa (CPSO), plus précisément une annexe technique comprenant des tableaux et des graphiques détaillés et un supplément à la cartographie explorant la géographie de la pauvreté à Ottawa. Ces publications sont disponibles à <http://www.spcottawa.on.ca/fr/node/36> sous la rubrique « 2010 ».

Le rapport ne traite pas de l'incidence de la dernière récession sur les lignes de pauvreté. Nous sommes conscients que la récession a augmenté l'insécurité économique au Canada. Cependant, les principales causes de la pauvreté sont des questions systémiques liées à un marché de l'emploi évolutif, à un marché de l'habitation qui ne réussit pas à combler les besoins des résidents à faible revenu, de même qu'à des politiques sociales qui réagissent mal aux profonds bouleversements que subit la société. Ces questions n'ont été qu'accentuées par la dernière récession.

Nous remercions sincèrement la Ville Ottawa, de son généreux soutien au Conseil de planification sociale pour la production du rapport et pour l'achat des données personnalisées. Nous tenons également à remercier chaleureusement Centraide Ottawa de son appui au rapport, de même que de sa contribution partielle à la dotation et à la traduction. Les ressources additionnelles servant à réaliser le travail de traduction ont été amassées par des campagnes de financement du Conseil de planification sociale d'Ottawa.

Un gros merci aux membres de notre comité consultatif, à savoir :

Ray Barton;	George Wright;
Ana Mercedes Guerra;	Sayouba Quedrango.
Chelby Marie Daigle;	

L'analyse du présent rapport reflète l'opinion du Conseil de planification sociale.

Nous espérons que les constatations contenues dans le rapport aideront les stratèges, les fournisseurs de services et les membres de la collectivité à défendre, élaborer et appuyer les mesures d'élimination de la pauvreté. La preuve présentée dans ce rapport indique que la pauvreté touche l'ensemble de la société, qu'on vive dans la pauvreté ou non. La pauvreté a une incidence directe sur l'expansion économique actuelle et éventuelle de la Ville.

1. Un instantané de la pauvreté à Ottawa

La pauvreté a légèrement augmenté de 2000 à 2005 malgré des revenus supérieurs à l'échelle d'Ottawa

Malgré l'expansion économique relative enregistrée au pays durant la période de 2001 à 2006, on note une rémanence de la pauvreté au Canada (FCM 2010, p. 4). Ottawa ne fait nullement exception à cette tendance, même avec un revenu individuel médian à Ottawa 20 p. 100 supérieur au revenu individuel médian de l'Ontario en 2005.

- En 2005, 121 209 personnes ottaviennes vivaient avec un faible revenu avant impôt, ce qui représente 15,2 p. 100 de la population (98 084 personnes ou 12,3 p. 100 sous le SFR-API).
- Cela constituait une légère hausse du taux de pauvreté par rapport à l'an 2000, où 15,0 p. 100 de la population vivaient avec un faible revenu avant impôt (116 884 personnes).

Qu'entend-on par personnes pauvres ou « personnes vivant avec un faible revenu »

Le présent rapport se fonde sur le « seuil de faible revenu » (SFR) pour analyser la pauvreté et le faible revenu à Ottawa. Le SFR est calculé par Statistique Canada et constitue une valeur largement reconnue comme l'indicateur du faible revenu le plus couramment utilisé. Les personnes qui se situent en deçà du SFR consacrent vraisemblablement 55 p. 100 de leur revenu (20 p. 100 de plus que la moyenne) à la nourriture, à l'habitation et à l'habillement.

Différentes valeurs de SFR sont fournies selon la taille des collectivités, ce qui tient compte des fluctuations du coût de la vie. De plus, dans chaque communauté, le SFR est paramétré selon la taille des familles ou des ménages. Le tableau ci-après précise les revenus en deçà desquels les familles de différentes tailles à Ottawa sont réputées vivre avec un faible revenu.

Le Recensement de 2006 est le premier pour lequel Statistique Canada a fourni des renseignements sur le seuil de faible revenu « avant impôt » (SFR-AVI) et « après impôt » (SFR-API), ce qui illustre l'effet de répartition des mesures fiscales. Dans la plupart des cas, les données sur les « SFR-API » montrent une légère amélioration par rapport aux données sur les « SFR-AVI ». Cependant, les comparaisons entre les années de recensement ne doivent se faire qu'à partir des données sur les « SFR-AVI ». Par conséquent, tout au long du présent document, l'analyse repose sur les chiffres des « SFR-AVI », ce qui permet de comprendre les tendances à Ottawa. Les tableaux de données détaillés se trouvant en annexe présentent à la fois les chiffres des « seuils de faible revenu – avant impôt » (SFR-AVI) et des « seuils de faible revenu – après impôt » (SFR-API) chaque fois que nous y avons accès.

2005 Seuil de faible revenu pour Ottawa (population de 500 000 et plus)							
Taille de famille	1	2	3	4	5	6	7
2005 Seuil de faible revenu avant impôts	20 778	25 867	31 801	38 610	43 791	49 389	54 987
2005 Seuil de faible revenu après impôts	17 219	20 956	26 095	32 556	37 071	41 113	45 155

Source: Statistique Canada, no. de catalogue 75F002MIE

Beaucoup de gens vivent très en deçà du SFR

Il est assez préoccupant de savoir qu'entre 2000 et 2005 le taux de pauvreté n'a nullement fluctué vers le mieux à Ottawa et que plus de personnes vivent avec un faible revenu. Pour aggraver la situation, le coût de la vie à Ottawa augmente à un rythme plus rapide que le gagne-pain des résidents à faible revenu. Par conséquent, la « profondeur » du gouffre de la pauvreté s'est également accentuée depuis 2000 (c.-à-d. l'écart entre le gagne-pain des personnes à faible revenu et le SFR). Bon nombre de particuliers et de familles vivent dans une extrême pauvreté, bien en deçà du SFR.

- Les particuliers à faible revenu dans les ménages de toutes sortes vivaient avec 7 800 \$ de moins que le SFR en moyenne, à Ottawa, en 2005. Cela constituait une augmentation par rapport à l'an 2000, où cet « écart de faible revenu » était de 6 900 \$ en moyenne.⁴
- Parmi les particuliers sans attaches à faible revenu (c.-à-d. les personnes hors famille), 45 p. 100 vivaient avec des revenus au moins 50 p. 100 inférieurs au SFR dans la RMR d'Ottawa-Gatineau (volet ontarien) en 2005.⁵
- Des familles à faible revenu, 31 p. 100 vivaient avec des revenus au moins 50 p. 100 inférieurs au SFR dans la RMR d'Ottawa-Gatineau (volet ontarien) en 2005.⁶

⁴ Statistique Canada, Tableau 202-0805, chiffres en dollars constants de 2006.

⁵ Stratégie d'accès communautaire, Projet sur la pauvreté urbaine 2006, Tableau 10UI-A, Recensement de 2006. Voir également le Tableau 1 à l'Annexe 2.

⁶ Stratégie d'accès communautaire, Projet sur la pauvreté urbaine 2006, Tableaux 8EF et 10EF-A, Recensement de 2006. Voir également le Tableau 2 à l'Annexe 2.

Différentes mesures de la pauvreté, mais mêmes enjeux

Le Canada utilise plusieurs mesures différentes pour décrire la pauvreté :

*La **Mesure de faible revenu (MFR)** détermine les ménages de diverses tailles avec un revenu après impôt inférieur à 50 p. 100 du revenu médian pour tous les ménages, sans égard à la taille de la ville.*

*La **Mesure du panier de consommation (MPC)** estime le coût de la nourriture, de l'habillement et des chaussures, de l'habitation, du transport et des autres produits et services qui dictent le coût de la vie. Les personnes dont le revenu disponible est en deçà du coût d'achat de ces produits et services dans leur communauté (selon des communautés de taille similaire) sont réputées à faible revenu.*

*L'**Indice de défavorisation** est un nouvel indice que la province de l'Ontario propose d'utiliser en lien avec sa Stratégie de réduction de la pauvreté.*

Parfois, les débats entourant la pauvreté dérivent sur le thème de l'« adéquation » des mesures. En fait, il n'existe pas une seule solution qui convient dans tous les cas – chaque mesure a ses forces et ses faiblesses. Une force du SFR est que la plupart des données sur le faible revenu de Statistique Canada utilisent cette mesure.

Peu importe la mesure retenue, la réalité est que tous les particuliers et les familles vivant d'aide sociale à Ottawa et une bonne partie des petits salariés vivent en deçà de toutes les mesures de pauvreté. La principale question demeure comment faire en sorte que les personnes aient suffisamment d'argent pour assurer leur subsistance ainsi que celle de leurs familles.

Des revenus médians accrus, mais une polarisation des revenus qui se poursuit

En matière d'augmentation des revenus, une « marée montante ne soulève pas tous les bateaux ». Le revenu personnel médian à Ottawa a augmenté de 9,8 p. 100 entre 2000 et 2005, pour atteindre 33 024 \$. Cependant, le revenu personnel médian à Ottawa était beaucoup inférieur au revenu moyen dans la même ville, ce qui indique un écart important entre les seuils de revenus à Ottawa. Entre 2000 et 2005, on a enregistré une hausse de 5 p. 100 de la proportion des résidents avec un revenu de 60 000 \$ ou plus mais seulement une diminution de 2 p. 100 de la proportion des personnes ayant un revenu inférieur à 20 000 \$.

- Au total, 23,7 p. 100 de la population ottavienne âgée de 15 ans et plus gagnait un revenu de plus de 60 000 \$ en 2005. L'augmentation découlait des personnes qui se situaient auparavant dans des plages de revenus moyennes.
- Un tiers de la population âgée de 15 ans et plus (219 325 personnes) avaient des revenus de moins de 20 000 \$. Plus de la moitié d'entre elles gagnaient un revenu inférieur à 10 000 \$.
- La proportion des personnes sans revenu a légèrement augmenté à 4,6 p. 100 en 2005 comparativement à 4 p. 100 en 2000. Les personnes sans revenu

comprenaient les parents au foyer sans revenu autonome et les immigrants parrainés toujours visés par un parrainage et ne gagnant aucun revenu indépendant.

Les quintiles de revenus offrent une autre façon d'envisager la polarisation des gagnepains. Les seuils de revenus à l'échelle du Canada sont divisés en cinq groupes, appelés quintiles. Le pourcentage des personnes comprises dans chaque quintile dans une ville est un indicateur de l'étendue de la polarisation (écart de revenu) entre les quintiles supérieurs et inférieurs. On n'a enregistré aucune fluctuation importante à Ottawa entre 2000 et 2005 pour ce qui est du pourcentage de la population dans chaque quintile de revenus.

2. Pourquoi y a-t-il de la pauvreté à Ottawa?

Quatre facteurs conduisent à la pauvreté à Ottawa et ailleurs au Canada :

- e) d'importants changements dans le marché du travail, avec comme résultat que le seul fait de posséder un emploi n'est pas une garantie qu'on se sortira de la pauvreté;
- f) un marché de l'habitation qui ne parvient pas à combler les besoins des ménages à faible revenu;
- g) des politiques, des programmes sociaux et des mesures de soutien du revenu qui ont mal réussi à atténuer les forces commerciales et à réduire la pauvreté;
- h) des facteurs additionnels qui touchent les groupes revendiquant l'équité.

a. Un marché de l'emploi en mutation

L'accès à un emploi adéquat est d'une importance cruciale afin d'alléger la pauvreté. En 2005, on comptait 428 410 personnes âgées de 15 ans et plus dans la population active d'Ottawa. De ce nombre, 94,1 p. 100 avaient un emploi et 5,9 p. 100 étaient sans emploi. Le taux de pauvreté avant impôt de ceux qui occupaient un emploi était de 10,1 p. 100. Dans le cas des personnes sans emploi, ce taux était trois fois plus élevé.

Bien que le fait d'avoir un bon emploi continue d'être le meilleur moyen de se sortir des confins de la pauvreté, posséder un emploi n'est pas en soi un gage de protection contre la pauvreté. Le marché du travail d'Ottawa s'est transformé énormément au cours des vingt dernières années. Une littérature abondante a documenté l'effet de la mondialisation de l'économie et de la main-d'œuvre (CPSO, 2008), y compris :

- une importante croissance du secteur des services, la chute draconienne du secteur manufacturier nord-américain et l'insistance sur l'« économie du savoir »;
- une augmentation des emplois non standard ou précaires (tout emploi qui n'est pas permanent, à temps plein et à longueur d'année), notamment l'économie des services jour et nuit;
- une utilisation accrue de la technologie, y compris le fait d'y avoir recours en remplacement de certains travailleurs peu spécialisés;
- la polarisation continue des revenus et de l'accès aux avantages sociaux;
- les écarts permanents entre les possibilités du marché de l'emploi dans le cas des femmes et dans celui des hommes.

La croissance du nombre de postes à temps partiel : une préoccupation de taille

Le nœud du problème est le grand pourcentage d'emplois temporaires, à temps partiel et durant une partie de l'année sur le marché du travail. En 2005, 77,5 p. 100 des 472 045 personnes âgées de 15 ans et plus parmi la population active travaillaient à temps plein; et 22,5 p. 100, à temps partiel. Le travail à temps partiel et temporaire a un effet marqué sur le revenu d'emploi. Comme on serait en droit de s'y attendre, ceux qui ont travaillé d'une à treize semaines affichaient les revenus médian et moyen les plus faibles

signalés. Certaines personnes choisissent de travailler à temps partiel, mais les autres travaillent à temps partiel de manière involontaire parce qu’elles ne peuvent trouver du travail à temps complet. Les données du Recensement montrent que les travailleuses sont surreprésentées dans la catégorie du travail à temps partiel parmi l’ensemble des groupes de population. La croissance du travail à temps partiel est un problème qui s’accroît à mesure que le secteur des services prend de l’expansion à Ottawa, où bon nombre des postes existants et nouveaux sont à temps partiel.

Pour les travailleurs à faible revenu, l’emploi à temps plein/à longueur d’année ne parvient pas à leur assurer un revenu de travail adéquat⁷.

Selon le Recensement, 5 p. 100 des travailleurs occupant un poste à temps plein/à longueur d’année en 2005 vivaient toujours dans la pauvreté avant impôt à Ottawa en 2005 (13 510). Il s’agit ici des « petits salariés ».

Le tableau suivant indique le nombre de personnes comprises dans la population active qui vivaient dans la pauvreté avant impôt selon leur activité professionnelle et leur taux de pauvreté.

Activité professionnelle	Dans la pop. active		Vivant dans la pauvreté		
	Nombre	Proportion	Nombre	Proportion	Taux de pauvreté
Travaillant	472 045	100,0%	50 045	100,0%	10,6%
A temps plein	365 695	77,5%	29 190	58,3%	8,0%
Travaillant 1 à 48 sem. à temps plein/durant une partie de l’année	93 100	19,7%	15 680	31,3%	16,8%
Travaillant 49 à 52 sem. à temps plein/durant toute l’année	272 595	57,7%	13 510	27,0%	5,0%
A temps partiel	106 350	22,5%	20 855	41,7%	19,6%
Travaillant 1 à 48 sem. à temps partiel/durant une partie de l’année	69 485	14,7%	15 265	30,5%	22,0%
Travaillant 49 à 52 sem. à temps partiel/durant toute l’année	36 865	7,8%	5 590	11,2%	15,2%

Source : SACASS, PPU 2006, Tableau 3, Recensement de 2006.

Selon le Recensement, 75 p. 100 des petits salariés à Ottawa étaient âgés de 25 à 54 ans, ce qui révèle que le phénomène de la pauvreté chez les travailleurs n’est pas principalement l’apanage des jeunes adultes comme on l’affirme parfois. Il est surtout attribuable aux bas salaires dans les emplois occupés par des travailleurs en âge de travailler.

- Au total, 9 p. 100 des familles avec enfants étaient des familles de travailleurs à faible salaire à Ottawa en 2005.

⁷ Pour de plus amples renseignements, consulter la publication du CPSO *Les travailleurs à faible revenu d’Ottawa* (2005), à www.spcottawa.on.ca.

Bien qu'ils constituent une faible portion des petits salariés, les jeunes travailleurs âgés de moins de 25 ans sont trois fois plus portés à relever de cette catégorie que les autres tranches d'âges. Cela met en lumière le passage difficile de l'école au travail auquel sont confrontés les jeunes (CPSO, 2008) ainsi que les défis que doivent relever les nouveaux accédants au marché de l'emploi.

Les personnes avec enfants affichent un taux de participation supérieur à celui des personnes sans enfants

En 2006, les personnes avec enfants présentaient le taux de participation à la population active⁸ le plus élevé (80,0 p. 100). Cet aspect souligne l'importance de renforcer l'appui aux parents qui travaillent, surtout l'accès à des services de garde abordables et autorisés. En 2008, on dénombrait à Ottawa 7 208 places subventionnées pour des services de garde autorisés et 2 100 enfants sur la liste d'attente (Fondation communautaire d'Ottawa, 2009, p. 10).

Le travail autonome est une solution de rechange risquée pour les personnes incapables de dénicher de bons emplois

Le travail indépendant est un scénario possible pour certains. Mais pour d'autres, il s'avère une stratégie pour surmonter le chômage ou le sous-emploi. Les tendances du marché du travail indiquent que le travail autonome a augmenté durant la dernière récession. En 2006, Ottawa comptait 50 545 personnes à leur compte. Ils équivalaient à 11,8 p. 100 de la population employée totale à l'échelle de la Ville. Dans l'économie canadienne, la proportion des travailleurs indépendants au cours de cette année se situe à environ 15,0 p. 100 (Industrie Canada). Près d'un tiers des travailleurs autonomes ottaviens étaient des immigrants, dont des nouveaux immigrants.

Cependant, bon nombre de personnes qui étaient à leur compte gagnaient un faible revenu.

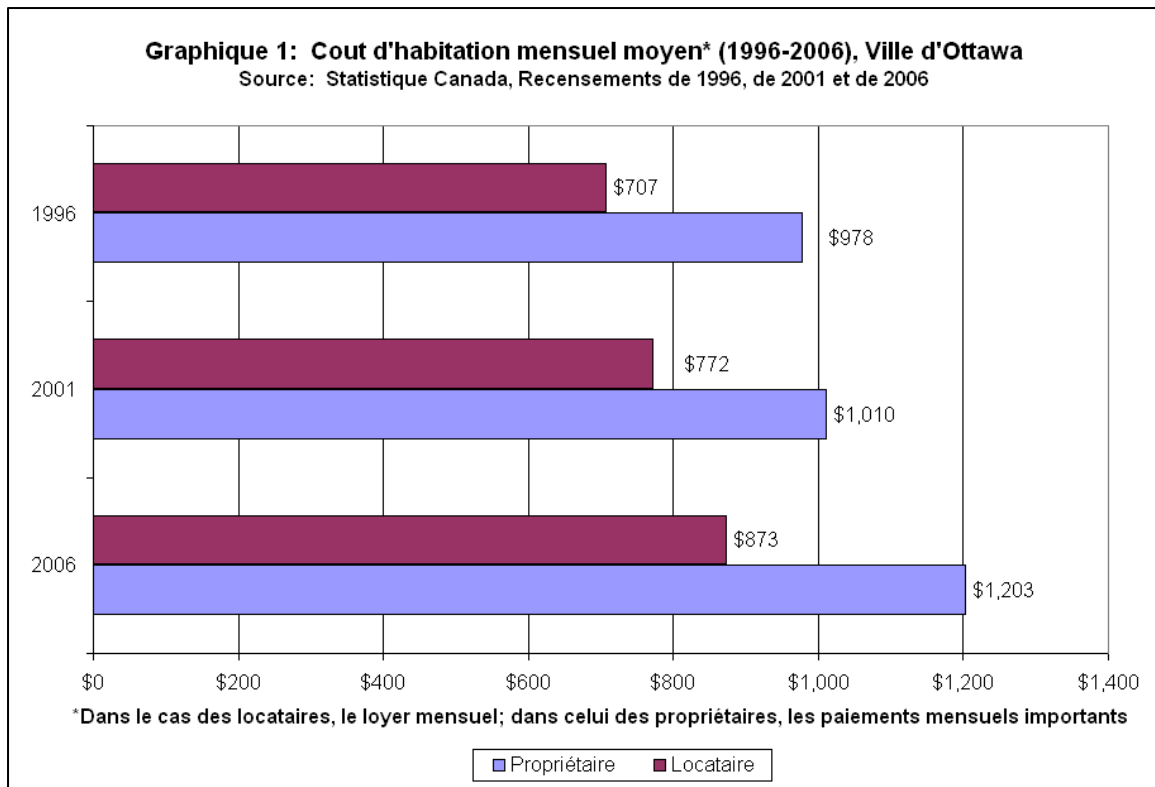
- Selon le Recensement, 40 p. 100 des travailleurs indépendants à Ottawa en 2005 avaient des revenus inférieurs à 20 000 \$ (19 570).

Un sondage réalisé par le Conseil de planification sociale (CPSO, 2010a) a fait ressortir la nécessité d'offrir aux entrepreneurs une formation plus inclusive des divers niveaux de compétences. Il est important d'augmenter la disponibilité de financement et de prêts de démarrage et de mieux faire connaître les programmes et les formules de soutien existants. Malgré le nombre d'organismes ottaviens qui offrent une forme quelconque de formation et d'appui aux entrepreneurs, la quantité de soutien disponible convient à peine au nombre d'entrepreneurs dans la ville et au niveau important de risque économique auquel sont confrontées les personnes qui démarrent leur propre entreprise (en particulier les groupes ethniques, les résidents des minorités visibles et les résidents autochtones).

⁸ Le taux de participation décrit le pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus qui travaillait ou était à la recherche d'un emploi.

b. Abordabilité des logements

En plus des tendances préoccupantes liées au marché de l'emploi, le second grand facteur qui conduit à la pauvreté à Ottawa est la pénurie marquée de logements de qualité et abordables. Le marché de l'habitation ne répond pas aux besoins de la population pour ce qui est de la taille des ménages, de la qualité des logements et de l'abordabilité des unités d'habitation.



Au cours des vingt dernières années, les loyers ont augmenté au-delà du cout de la vie et la construction de nouvelles habitations sociales a stagné (SCHL, 2009). Le diagramme ci-contre illustre la hausse du cout d'hébergement mensuel moyen pour les résidents d'Ottawa de 1995 à 2005.

La proportion du revenu total consacrée par chaque ménage aux couts d'hébergement (loyers ou paiements mensuels importants) est généralement reconnue comme une mesure de l'abordabilité des logements. Selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), la norme en matière de calcul d'un cout d'hébergement abordable est de 30 p. 100 du revenu brut du ménage.

- Selon les données disponibles, 42 p. 100 des ménages locataires à Ottawa consacraient 30 p. 100 ou plus de leur revenu au loyer en 2006.
- Selon la même source de données, 15 p. 100 des ménages propriétaires consacraient plus de 30 p. 100 de leur revenu à leurs paiements hypothécaires.

En 2008, le loyer moyen d'un appartement de deux chambres à coucher était de 995 \$. Le loyer moyen dépasse énormément les allocations d'habitation offertes par les programmes d'aide sociale. De plus, le déficit au chapitre des logements sociaux accentue les difficultés. En 2008, on recensait 9 692 ménages à Ottawa sur les listes d'attente pour un logement social. Environ 78 p. 100 de tous les ménages candidats avaient des revenus en deçà de 20 000 \$. Cependant, plus de la moitié des nouvelles « habitations abordables » subventionnées par le gouvernement de l'Ontario exigent un revenu supérieur (Fondation communautaire d'Ottawa, 2009, p. 7; et Rapport annuel 2009 du vérificateur général de l'Ontario).

Dans bien des cas, le manque de logements abordables a confiné les familles à la pauvreté sans que celles-ci aient d'autre choix que celui de vivre dans des unités d'habitation précaires.

- En 2005, on répertoriait 12 585 familles et 9 785 particuliers vivant dans des maisons nécessitant des réparations majeures. De plus, 20,8 p. 100 de ces familles et 44 p. 100 de ces particuliers vivaient dans la pauvreté. Chez les familles monoparentales avec des enfants âgés de moins de 18 ans, 51 p. 100 de celles qui se trouvaient dans des maisons nécessitant des réparations majeures vivaient en dessous du seuil de la pauvreté.

c. Programmes sociaux mal adaptés à la réalité contemporaine

Il existe deux principales sources de revenus : le revenu d'emploi et les paiements de transfert. En 2005, le revenu d'emploi (surtout les salaires et traitements) était la principale source de revenu de l'ensemble des particuliers à Ottawa⁹. Le pourcentage de paiements de transfert comprenait une proportion élevée de prestations aux aînés, ce qui reflétait la tendance de la population vieillissante. La distribution des paiements de transfert est indiquée ci-dessous.

Sources de revenus	Pourcentages
Revenus du travail*	92,7 %
Revenus d'un emploi	77,9 %
Salaires et traitements	72,0 %
Revenus d'un travail indépendant	5,9 %
Paievements de transfert	7,3 %
Pensions de la Sécurité de la vieillesse et Supplément de revenu garanti	1,9 %
Prestations du régime des pensions du Canada/des rentes du Québec	2,6 %
Prestations pour enfants	0,7 %
Prestations d'assurance-emploi	0,8 %
Autres revenus de sources gouvernementales	1,4 %
* Le tableau ne comprend pas les revenus d'investissement, les rentes de retraite et les autres revenus.	
Source : Statistique Canada, Recensement de 2006.	

⁹ Données sur la RMR d'Ottawa-Gatineau (volet ontarien).

La Fédération canadienne des municipalités (2010) précise que le retrait des administrations fédérale et provinciales des transferts sociaux traditionnels au cours des années 1990 a fragilisé le « filet » social du Canada. Les prestations réduites, les critères d'admissibilité restreints et tout un enchevêtrement de politiques contradictoires a coïncé les personnes vulnérables, sans autres issues que celle de la pauvreté. Par conséquent, le système en soi contribue à un processus d'exclusion, de stigmatisation et de pauvreté qui se perpétue. Bien que les programmes de soutien du revenu destinés aux aînés se soient améliorés au fil du temps en réponse au coût de la vie supérieur (y compris par le truchement de l'indexation), les autres mesures de soutien du revenu ont accusé un retard, laissant souvent ceux qui en dépendent avec de maigres revenus en deçà du SFR. Trois enjeux stratégiques qui touchent bon nombre des résidents à faible revenu d'Ottawa soulèvent des préoccupations pressantes, à savoir :

- les prestations du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH) et du Programme Ontario au travail (OT) se situent aux niveaux de 1990 et l'inflation a réduit encore plus leur valeur en termes réels;
- les récentes compressions (survenues en 2010) à l'Allocation de régime alimentaire spécial de l'Ontario a empiré la situation des personnes prestataires du POSPH et du Programme OT;
- en 2008, moins du tiers des personnes sans travail en Ontario étaient admissibles aux prestations d'emploi, comparativement à environ 80 p. 100 en 1990 (ABAO, 2009, p. 17).

En outre, vu que le coût de la vie a augmenté, ce qu'il en coûte pour élever une famille a également fait un bond. Comme le montre la section qui suit, les familles avec enfants sont beaucoup plus portées à être pauvres que les autres familles. Il est de plus en plus ardu pour une famille de survivre à même un seul revenu.

Cependant, les politiques de l'État à l'appui des familles n'ont pas emboîté le pas aux changements survenus dans le marché de l'emploi, dans le marché de l'habitation et dans les tendances démographiques comme l'incidence de la population vieillissante sur la fourniture de soins. En particulier :

- la pénurie continue de services de garde abordables, de qualité, autorisés et souples (heures non conventionnelles) est une lacune stratégique cruciale pour les familles, les femmes et les enfants;
- la demande croissante en matière de versement des frais scolaires dans le système d'éducation public crée des rigueurs additionnelles pour les familles à revenu faible et modeste.

Enfin, l'accès à bon nombre de programmes et de soutiens sociaux (notamment les formules d'aide aux personnes handicapées et aux aînés qui vieillissent à la maison) sont souvent perturbés par leurs niveaux d'actifs. Nombreuses sont les personnes qui éprouvent des difficultés et sont incapables d'obtenir l'aide dont elles ont besoin parce que ces politiques n'ont pas emboîté le pas aux réalités contemporaines. L'examen de cet aspect déborde du champ de portée du présent rapport. Cependant, il faut traiter de cette question, qui touche de manière disproportionnée les aînés et les personnes handicapées.

La Fédération canadienne des municipalités (FCM, 2010) reconnaît que le coût humain découlant de la décision de laisser le « filet social » s’effriter est énorme. Le « filet de sécurité » affaibli a déjà démontré son incapacité de répondre à la dernière récession économique. Les municipalités sont confrontées à une demande croissante de services, qui sursollicite leurs ressources. « L’infrastructure sociale municipale offre une seconde ligne de défense, qui permet d’attraper au passage le nombre croissant de personnes qui passent à travers les mailles du filet de sécurité traditionnel. Si cette seconde ligne de défense échouait, les conséquences pour les personnes les plus vulnérables du Canada seraient graves. » [Traduction] (FCM, 2010, p. 7).

Un pan important du filet de sécurité sociale est le transport en commun. Les personnes à faible revenu dépendent grandement du transport public pour avoir accès au marché du travail, à l’école, aux services et aux programmes de loisirs. En 2005, on dénombrait 17 945 usagers du transport de masse ottaviens vivant dans la pauvreté. Deux groupes d’usagers composaient 98,3 p. 100 de ceux qui vivent sous le seuil de la pauvreté avant impôt. Il s’agit des adolescents âgés de 15 à 24 ans et la population des 25 à 64 ans en âge de travailler. Le coût croissant du transport en commun à Ottawa était un facteur de pauvreté. « Ottawa impose le tarif le deuxième plus coûteux pour un laissez-passer mensuel — plus élevé seulement que le réseau de transport en commun le plus imposant du pays, soit Toronto. » [Traduction] (Portail *Public Transit in Ottawa*) En mars 2010, le coût d’un laissez-passer d’autobus mensuel ordinaire pour un étudiant était de 73,25 \$; et pour un adulte, de 91,50 \$. Le coût du transport est un défi de taille pour les personnes à faible revenu et a été soulevé comme un obstacle et une difficulté clés dans le cadre de nombreux processus de consultation à Ottawa au cours de la dernière décennie, notamment les consultations publiques menant à la création de la Stratégie pour réduire la pauvreté de la Ville d’Ottawa. Bien que le coût du transport public soit un défi important pour les municipalités, il est crucial de chercher des moyens de rendre le transport de masse plus abordable pour les résidents à faible revenu comme une importante stratégie visant à améliorer leur conjoncture.

d. Obstacles additionnels pour les groupes revendiquant l’équité

Certains groupes de population ont historiquement été confrontés à des obstacles particuliers que les autres ne subissent pas et qui contribuent à leur exclusion économique (c.-à-d. taux supérieurs de pauvreté et de chômage accompagnés de revenus médians inférieurs). La Section 4 du présent rapport se penche sur la situation de cinq groupes qui sont plus à risque d’exclusion économique :

- les résidents autochtones;
- les immigrants;
- les nouveaux immigrants;
- les résidents des minorités visibles;
- les personnes handicapées.

Tout au long du rapport, nous utilisons le terme « groupes revendiquant l’équité » comme formule abrégée pour renvoyer aux cinq groupes susmentionnés. En fait, les lois et les

politiques canadiennes, dont les propres politiques de la Ville en matière d'équité, se servent d'une définition particulière des groupes revendiquant l'équité qui est légèrement différente.¹⁰

Certains des facteurs qui ont trait à ces groupes à risque d'exclusion économique comprennent ce qui suit :

- le manque de mesures d'adaptation appropriées sur le marché de l'emploi pour les personnes handicapées;
- la discrimination;
- l'historique de colonisation entre le Canada et les résidants autochtones, notamment la création du système des réserves, l'héritage des pensionnats indiens et les droits sociaux et juridiques différents;
- les politiques et les pratiques particulières aux immigrants, notamment les retards dans le processus de naturalisation, certaines restrictions quant aux personnes qui peuvent travailler, les politiques de parrainage intransigeantes et la piètre reconnaissance des titres de compétences acquis à l'étranger.

Certains de ces facteurs sont traités brièvement dans la Section 4.

¹⁰ Ces définitions stratégiques comprennent les femmes et, dans le cas de la Ville d'Ottawa, également les personnes gaies, lesbiennes, bisexuelles et transgenres. Elles ne comprennent pas les immigrants expressément, sauf dans la mesure où ils font partie des autres groupes (p. ex., minorités visibles).

3. Qui est pauvre?

Certains groupements de population présentent des taux de pauvreté plus élevés que chez la population générale, étant donné qu'ils sont plus touchés par les facteurs qui mènent à la pauvreté. Pour comprendre les motifs derrière ce phénomène, nous devons nous attarder à qui est pauvre selon trois perspectives :

- celle de l'organisation de la famille ou du ménage;
- celle de l'étape de vie;
- celle des circonstances des groupes particuliers (également appelés groupes revendiquant l'équité).

Les tableaux ci-après tracent une vue d'ensemble du taux de pauvreté des divers groupements.¹¹

Type de famille ou de ménage	Taux de pauvreté en 2005
Toutes les familles économiques	11,1 %
Familles ou ménages portés à n'avoir qu'un seul revenu : <ul style="list-style-type: none">• Particuliers sans attaches (c.-à-d. hors famille, vivant seuls ou avec d'autres)• Familles monoparentales avec des enfants âgés de moins de 18 ans• Femmes chefs de familles monoparentales avec des enfants de tout âge	34,1 % 40,2 % 31,7 %
Familles avec un grand nombre d'enfants <ul style="list-style-type: none">• Familles comptant un couple avec cinq personnes ou plus (c.-à-d. trois enfants ou plus)• Familles comptant un couple avec six personnes ou plus (c.-à-d. quatre enfants ou plus)• Familles monoparentales avec quatre personnes ou plus (trois enfants ou plus)	12,8 % 22,3 % 47,9 %

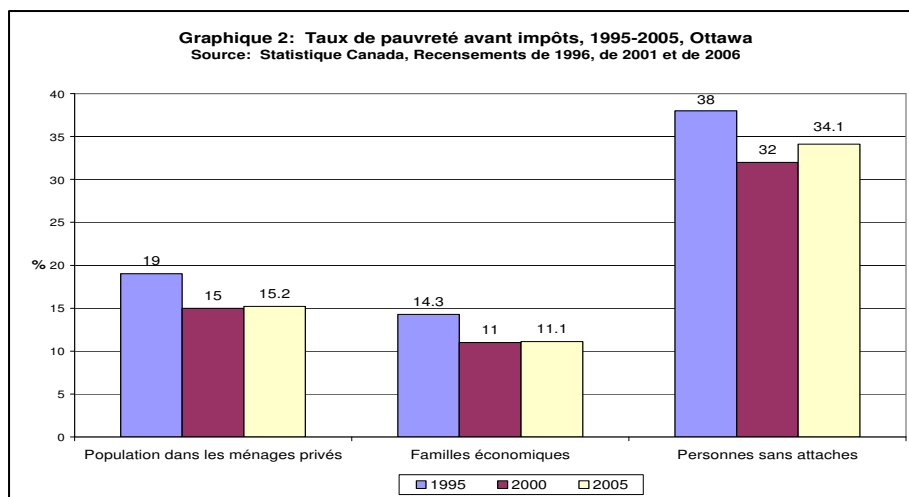
¹¹ Pour des tableaux plus détaillés, veuillez consulter le Supplément statistique au Rapport sur la pauvreté, qui est disponible auprès du Conseil de planification sociale à www.spcottawa.on.ca/research/2010.

Particuliers par groupement	Taux de pauvreté en 2005
Tous les particuliers (dans des familles ou hors familles)	15,2 %
Particuliers hors familles (appelés « particuliers sans attaches »)	34,1 %
Enfants et adolescents âgés de 0 à 24 ans	21,2 %
• Enfants de moins de six ans	19,8 %
• Enfants et adolescents de moins de 18 ans	18,7 %
• Adolescents de 15 à 24 ans	23,7 %
Ainés âgés de 65 ans et plus	11,9 %
• Ainés vivant seuls	28,0 %
• Ainés appartenant à la population autochtone	26,3 %
• Ainés nouveaux immigrants	29,5 %
• Ainés avec une connaissance du français seulement	28,3 %
Femmes	15,9 %
Résidants appartenant à la population autochtone	25,3 %
Immigrants	22,7 %
Nouveaux immigrants	43,4 %
Résidants des minorités visibles	30,5 %
Personnes handicapées	21,0 %
Francophones	16,0 %

L'incidence de l'organisation du ménage ou de la famille sur la pauvreté

Les personnes seules ont un taux et une ampleur de pauvreté très marqués

- Parmi les personnes libres de liens familiaux¹², c.-à-d. les personnes hors familles, 34,1 p. 100 gagnent un faible revenu à Ottawa (41 455 particuliers). Ce pourcentage est beaucoup plus élevée que les 15,2 p. 100 recensés chez tous les particuliers et les 11,1 p. 100 enregistrés chez les familles.
- Les personnes libres de liens familiaux accusent un retard encore plus marqué. Entre 2000 et 2005, leur taux de pauvreté est passé de 32 p. 100 à 34,1 p. 100.
- Au total, 45 p. 100 des personnes libres de liens familiaux (18 645) étaient gravement appauvries, avec des revenus sous la barre des 50 p. 100 du SFR¹³ avant impôt en 2005.



Les personnes sans attaches vivant dans la pauvreté proviennent de toutes les tranches d'âges, mais la plupart sont en âge de travailler. Cependant, les jeunes libres de liens familiaux (âgés entre 15 et 24 ans) sont beaucoup plus à risque de vivre dans la pauvreté que les particuliers sans attaches des autres groupes d'âges.

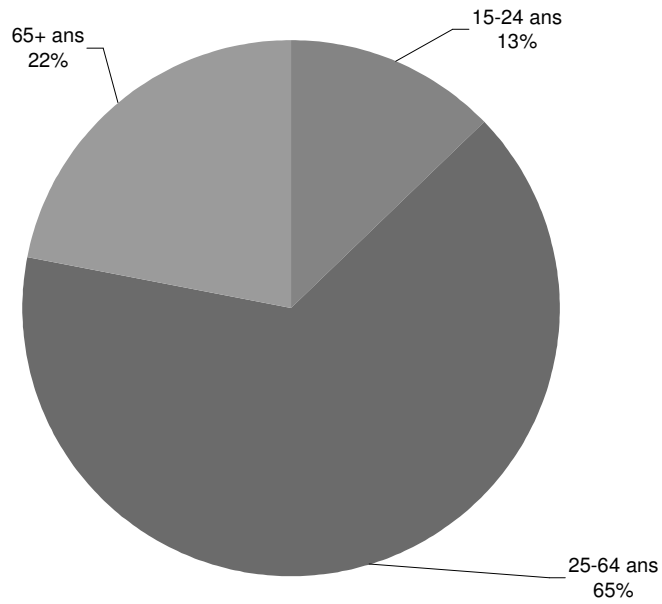
- Parmi les adolescents âgés entre 15 et 24 ans qui ne vivent pas dans une famille, 70 p. 100 souffrent de la pauvreté, ce qui fait ressortir les importants défis de transition vers l'autonomie à Ottawa.

¹² Une personne libre de liens familiaux (c.-à-d. une personne hors famille) est quelqu'un qui vit seul ou avec d'autres sans liens de parenté, notamment des colocataires ou un chambreur.

¹³ SFR signifie « seuil de faible revenu » selon Statistique Canada.

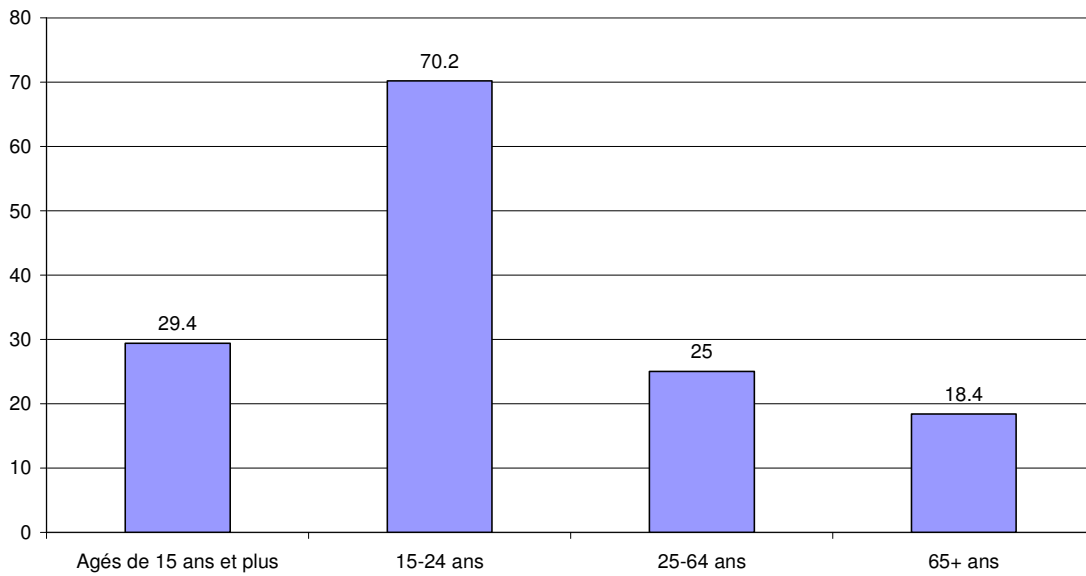
Graphique 3: Particuliers sans attaches, pauvres avant impôts, par groupes d'âge, RMR Ottawa-Gatineau (volet ontarien), 2005

Source: Statistique Canada, Recensement de 2006, no. de catalogue 97-563-XCB2006042



Graphique 4: Pourcentage des particuliers sans attaches, par groupes d'âge, qui se situent sous le seuil de la pauvreté (avant impôts), RMR Ottawa-Gatineau (volet ontarien), 2005

Source: Stat. Canada, Recensement de 2006, no. de cat. 97-563-XCB2006042



Les personnes libres de liens familiaux et gagnant un faible revenu proviennent de tous les groupes revendiquant l'équité. Cependant, les personnes handicapées sont grandement surreprésentées parmi les particuliers sans attaches en général et parmi les personnes seules à faible revenu en particulier.

- Des personnes seules à faible revenu, 36,5 p. 100 sont des personnes handicapées.

Les personnes sans attaches de tous les groupes revendiquant l'équité sont encore plus enclins à gagner un faible revenu à comparer à toutes les personnes seules, allant de 40 p. 100 chez les résidents appartenant à la population autochtone hors familles à 69 p. 100 chez les nouveaux immigrants qui ne sont pas compris dans une famille.

Les personnes seules constituent une portion très importante des gens pauvres d'Ottawa, constituant un peu plus du tiers de toutes les personnes à faible revenu de cette ville. Les personnes hors familles sont des ménages à un seul revenu, ce qui les rend hautement à risque d'aboutir dans la pauvreté à la lumière du coût de la vie croissant enregistré à Ottawa. La plupart d'entre elles vivent seules (58 p. 100), mais bon nombre vivent avec d'autres avec qui elles n'ont aucun lien de parenté (42 p. 100). De plus, elles sont vulnérables aux fluctuations imprévues du niveau de revenu.

La pauvreté des personnes sans attaches est une tendance très préoccupante. Ces personnes n'ont pas bénéficié autant des gains de revenus généraux qu'ont engendré les revenus d'emploi accrus. Les particuliers hors familles sont partis des seuils de revenus les moins élevés de tous les types de ménages en 2000 et ont affiché le taux d'augmentation le plus faible de tous les types de ménages de 2000 à 2005, ce qui les a maintenus au bas de l'échelle des revenus. En outre, ils ont été laissés pour compte par les politiques publiques qui ont mis l'accent sur les enfants et les familles au cours des dernières années. Étant donné que le pourcentage des ménages réduits et des particuliers sans attaches s'accroît à Ottawa, il s'agit là d'un enjeu fort important qui nécessite des mesures en ce qui a trait à l'accès aux bons emplois, aux logements abordables pour célibataires, aux formules améliorées d'emploi et de logements abordables pour les personnes handicapées et d'aide au revenu accrue pour les personnes qui ne peuvent travailler.

Les familles enclines à avoir un seul revenu présentent un risque accru de pauvreté

En 2005, 11,1 p. 100 des familles économiques vivaient dans la pauvreté à Ottawa avant impôt (24 450 familles). Celles qui comptaient un seul revenu étaient plus à risque de souffrir de la pauvreté.

- Des familles monoparentales avec des enfants âgés de moins de 18 ans, 40 p. 100 vivaient dans la pauvreté avant impôt en 2005. Les familles monoparentales sont plus portées à être des familles à un soutien.

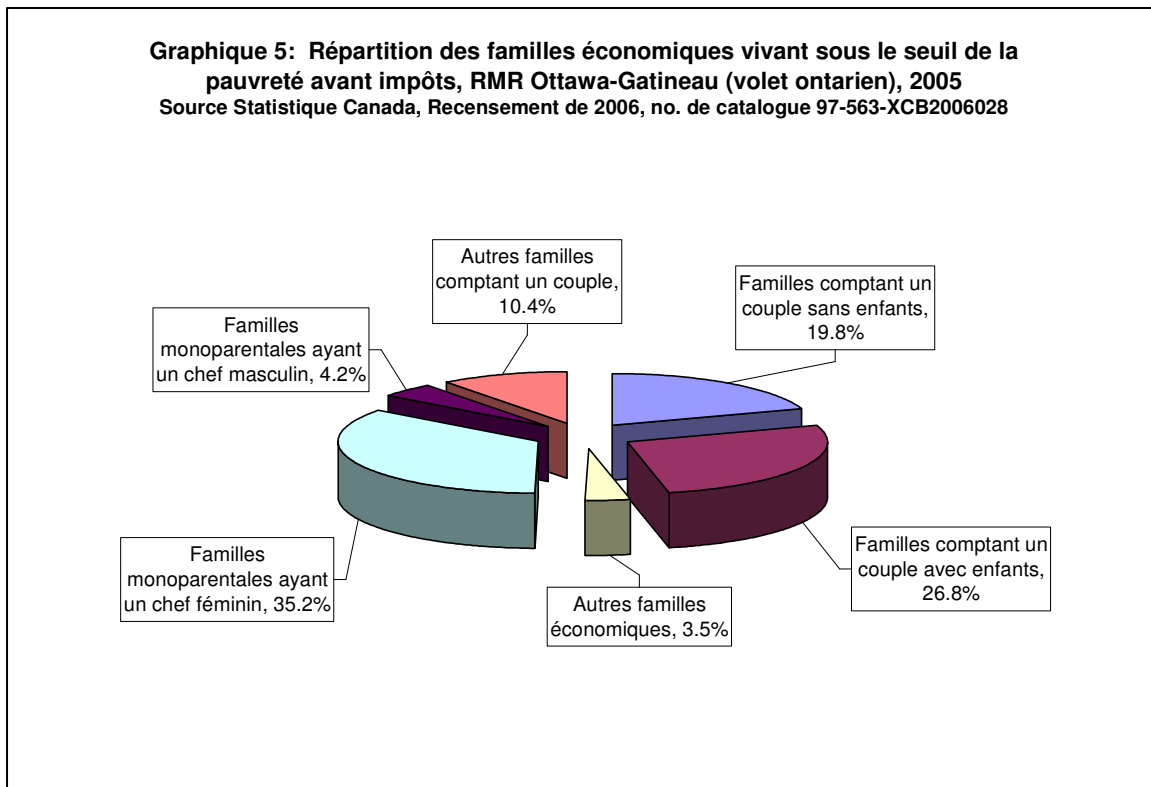
Bien que les revenus des chefs de famille monoparentaux aient augmenté à un rythme plus rapide que celui des autres familles durant la période de 2000 à 2005, les familles

monoparentales ont continué d’être au bas de l’échelle des revenus. Le revenu médian des familles monoparentales ayant un chef féminin en 2005 était de 46 p. 100 du revenu des familles comptant un couple et il était plus près du revenu des particuliers sans attaches que des familles monoparentales ayant un chef masculin.

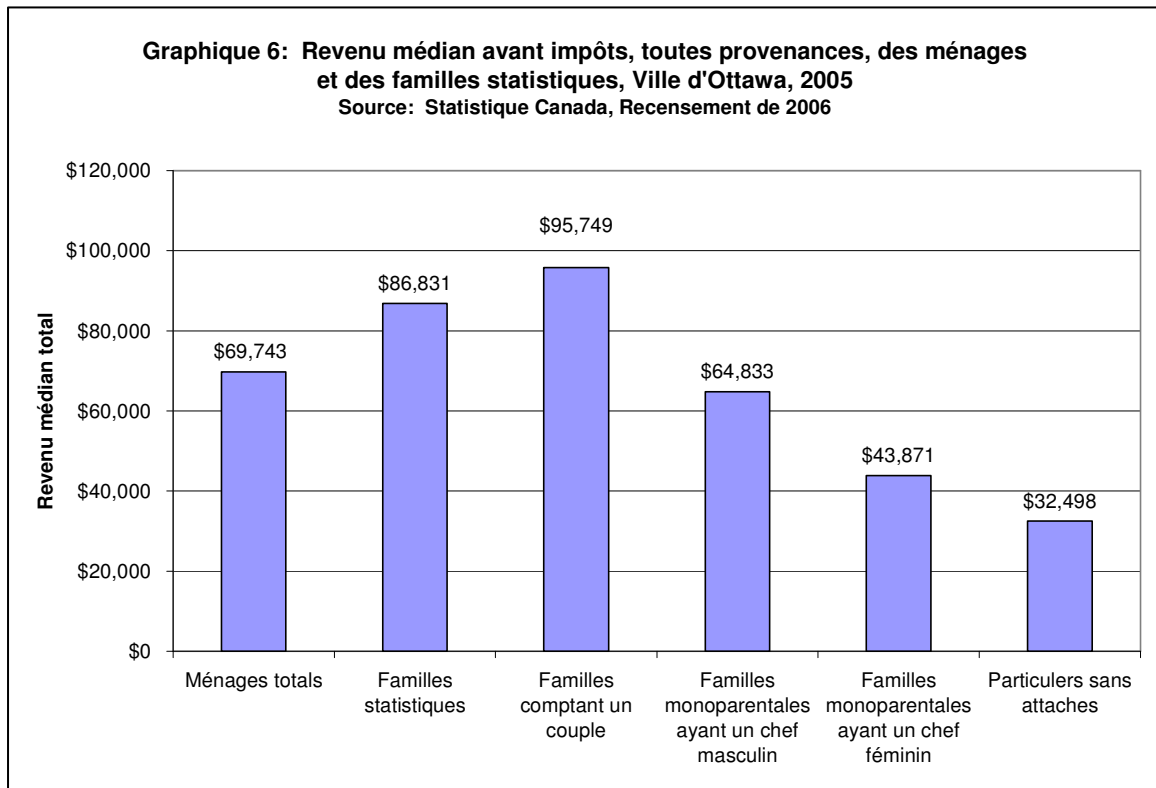
- Un tiers des familles économiques vivant dans la pauvreté étaient gravement appauvries, avec des revenus 50 p. 100 inférieurs au SFR.

Seules 7,6 p. 100 des familles comptant un couple gagnaient un faible revenu avant impôt à Ottawa en 2005. Cependant, étant donné que les familles comptant un couple sont le type de famille le plus nombreux à Ottawa, elles représentaient une portion importante des familles à faible revenu. En chiffres absolus, il y avait près de deux fois plus de familles comptant un couple que de familles monoparentales parmi les familles pauvres d’Ottawa en 2005. Le graphique ci-dessous illustre la distribution des familles vivant dans la pauvreté.

- Parmi l’ensemble des familles à faible revenu d’Ottawa, 35 p. 100 sont des familles monoparentales ayant comme chef une femme. Ce pourcentage est hors de proportion par rapport à leur part des familles.



Les mères célibataires doivent relever des défis particuliers, qui les placent à risque plus élevé de gagner des revenus inférieurs que les pères célibataires. Un grand facteur contributif est l'absence de politiques efficaces pour appuyer les parents qui travaillent (p. ex., les services de garde). D'autres facteurs comprennent : les inégalités de genre systématiques et les difficultés économiques après un divorce ou une séparation. Qui plus est, l'insuffisance du soutien qui permettrait d'améliorer la scolarisation et les compétences professionnelles des mères célibataires augmente leur risque de décrocher des emplois précaires. En 2005, le revenu médian des femmes monoparentales était de 32 p. 100 inférieur à celui de leurs pendants masculins.



La présence d'enfants équivaut à des risques accrus de pauvreté de la famille

La taille de la famille, en particulier la présence d'enfants, est un indicateur du risque de pauvreté. Les familles comptant plusieurs membres sont plus vulnérables d'éprouver de l'insécurité sur le plan du revenu, étant donné qu'elles ont plus de personnes à charge qui dépendent du revenu familial.

- Des familles vivant dans la pauvreté à Ottawa en 2006, plus de six sur dix avaient des enfants.
- Avec seulement trois enfants ou plus dans une famille, l'incidence d'un faible revenu augmente à 12,8 p. 100 chez les familles comptant un couple ou à 48 p. 100 chez les familles monoparentales, à comparer à 11,1 p. 100 chez l'ensemble des familles. Le taux fait un bond avec chaque enfant qui s'ajoute.

En 2005, parmi les 220 945 familles recensées à Ottawa, une sur dix comprenait cinq membres ou plus. De ce nombre, 40 p. 100 vivaient dans la pauvreté avant impôt. Le taux de pauvreté augmente avec la taille de la famille. Les familles nombreuses sont à risque accru de pauvreté. En réalité, le revenu médian des familles avec cinq personnes ou plus diminuait pour chaque personne additionnelle, exception faite du cas des familles monoparentales ayant un chef masculin et comptant cinq personnes ou plus.

En outre, les familles dans lesquelles les enfants sont jeunes ont un taux de pauvreté plus élevé en moyenne que les familles avec des enfants âgés, en raison des obstacles plus prononcés chez les parents de jeunes enfants qui cherchaient à travailler ou qui devaient assumer des responsabilités à titre de fournisseur de soins. En 2005, on recensait à Ottawa¹⁴ 1 980 familles comptant un couple avec enfants âgés de moins de six ans vivant dans la pauvreté (9,9 p. 100) et 1 415 mères célibataires avec enfants âgés de moins de six ans souffrant de la pauvreté (62,6 p. 100). L'analyse fait ressortir l'importance de mieux appuyer les familles avec des jeunes enfants, surtout celles qui sont des mères célibataires avec des enfants en bas âge.

Les importants taux de pauvreté des familles – en particulier de celles avec un seul revenu et de celles avec des enfants – font ressortir un besoin urgent de politiques et de programmes améliorés pour aider concrètement ces familles. Il est difficile pour elles (surtout les mères célibataires) d'accéder au marché du travail. Le nombre croissant d'emplois précaires ou peu rémunérés, les soutiens inadéquats destinés aux parents qui travaillent (surtout les mères célibataires), le coût grim pant des habitations et la dégradation des programmes de sécurité du revenu ont tous joué un rôle dans les importants taux de pauvreté de nombreuses familles. Cette situation n'est qu'exacerbée par le coût de vie croissant et la hausse des contraintes comme l'obligation accentuée des parents d'assumer les frais scolaires qui ne cessent d'augmenter.

¹⁴ Selon les données pour la RMR d'Ottawa-Gatineau (volet ontarien).

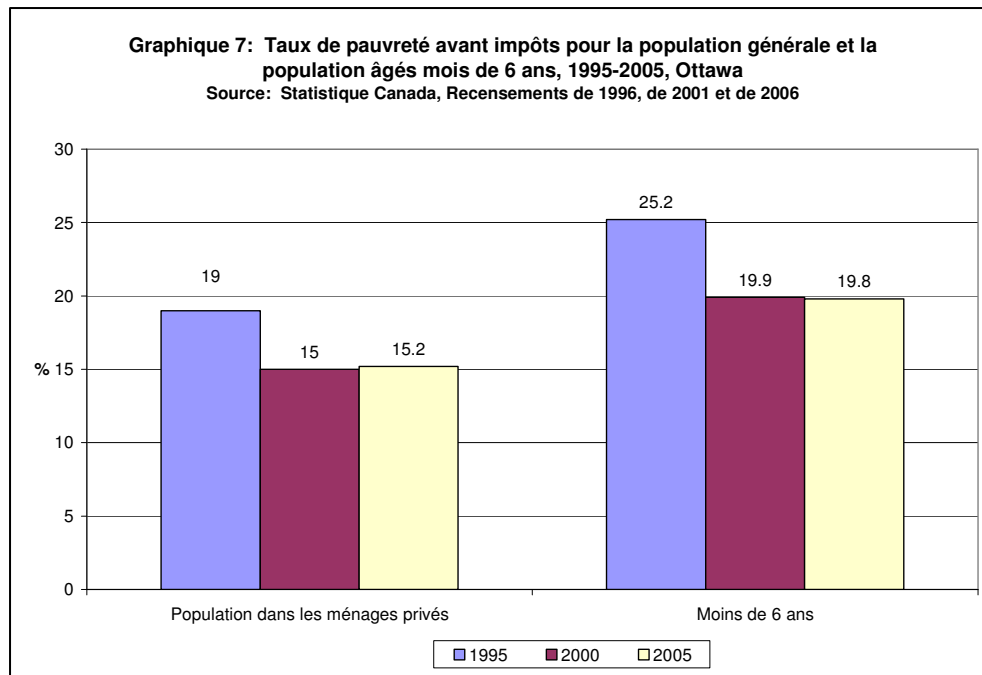
La pauvreté à toutes les étapes de vie

Les enfants et les adolescents ont continué d'afficher des taux de pauvreté plus élevés que chez la population d'ensemble.

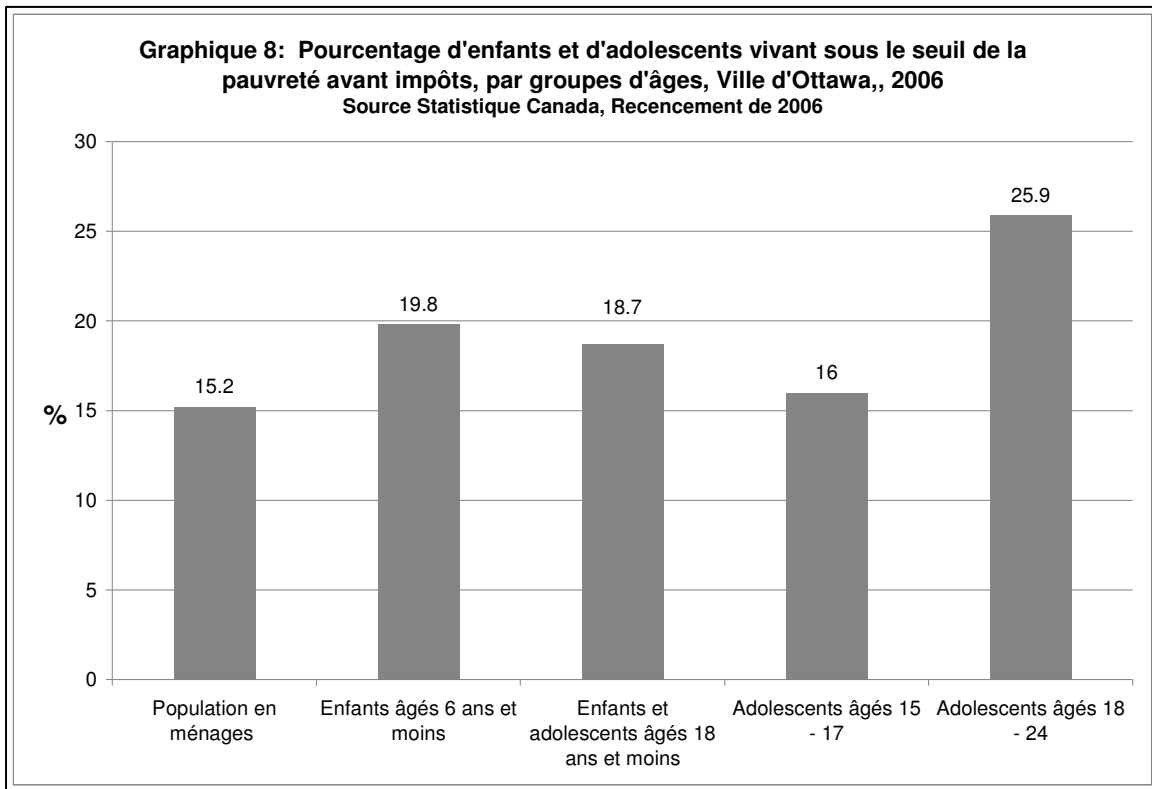
- Au total, 31 p. 100 des personnes vivant sous le seuil de la pauvreté à Ottawa¹⁵ en 2005 étaient des enfants compris dans des familles;
- Somme toute, 32 853 enfants et adolescents âgés de 18 ans et moins vivaient selon un faible revenu à Ottawa en 2005 (18,7 p. 100), ce qui correspond à quasiment un sur cinq.

Le caractère continu des taux élevés de pauvreté chez les enfants et les adolescents est très préoccupant, compte tenu de la vaste littérature sur le sujet qui documente les effets nuisibles de la pauvreté à long terme. Malgré une insistance gouvernementale déclarée sur les efforts de réduction de la pauvreté chez les enfants, on n'a constaté essentiellement aucune modification du taux de pauvreté infantile à Ottawa de 2000 à 2005. De plus, même si les ordres de gouvernement ont fait ressortir l'importance marquée des premières années de vie (de 0 à 6 ans), le taux de pauvreté était encore plus élevé chez les jeunes enfants d'Ottawa que chez l'ensemble des enfants âgés de moins de 18 ans.

- Parmi les enfants de 0 à 6 ans, 20 p. 100 vivaient selon un faible revenu à Ottawa à 2005;
- Ce chiffre augmente à 65 p. 100 chez les enfants âgés de 0 à 6 ans compris dans des familles monoparentales dirigées par une femme.



¹⁵ Données pour la RMR d'Ottawa-Gatineau (volet ontarien).



Au total, 55 p. 100 des enfants vivant sous le seuil de la pauvreté se trouvaient dans des familles comptant un couple, étant donné qu'il s'agissait là du type de famille le plus courant à Ottawa. Par ailleurs, 41 p. 100 vivaient dans des familles monoparentales ayant une femme comme chef. Le risque de vivre dans la pauvreté est beaucoup plus élevé chez les enfants de familles monoparentales, en particulier les familles monoparentales dirigées par une femme, étant donné que ces familles sont plus portées à être des familles comptant un seul soutien.

- Des enfants compris dans des familles monoparentales ayant une femme comme chef, 36,0 p. 100 vivaient dans la pauvreté en 2005 comparativement à 17,2 p. 100 des enfants compris dans des familles monoparentales dirigées par un homme et 10,4 p. 100 des enfants des familles comptant un couple.

Les adolescents confrontés à des passages ardues à l'âge adulte et à l'autonomie

Les adolescents âgés entre 18 et 24 ans ont un taux très élevé de pauvreté, traduisant les difficultés rencontrées par les nouveaux venus sur le marché du travail, le cout élevé d'habitation et le fardeau économique d'une jeune famille.

- Des jeunes âgés entre 18 et 24 ans, 26 p. 100 gagnaient un faible revenu avant impôt en 2005 à Ottawa.

Les adolescents font face à une exclusion économique supérieure à celle de la population générale, notamment des revenus médians inférieurs, un chômage accru et une surreprésentation dans les postes à temps partiel et pendant une partie de l'année. Bon nombre des jeunes gens passent d'un boulot à l'autre, soit par choix ou en raison de la précarité du travail. La concurrence est très acharnée, même vis-à-vis les postes de débutant. Aussi, bon nombre de ces jeunes alternent entre le marché du travail et le monde de l'éducation (CPSO, 2008b).

- Parmi les jeunes adultes âgés entre 15 et 24 ans qui travaillaient à temps plein / à longueur d'année, 16 p. 100 étaient des petits salariés¹⁶. Ils constituent 15 p. 100 de tous les travailleurs à faible revenu d'Ottawa.

Les recherches ont montré que les jeunes qui vivent dans la pauvreté sont plus à risque de ne pas achever leurs études. Certains adolescents quittent l'école de manière précoce et accèdent au marché du travail, afin de contribuer au revenu familial. La probabilité qu'ils occupent des emplois précaires est marquée. L'absence d'achèvement de leurs études compromet leurs possibilités d'emploi actuelles et éventuelles (CPSO, 2008b).

- Au total, 25 p. 100 des décrocheurs scolaires précoces âgés entre 15 et 19 ans et 41,3 p. 100 des décrocheurs hâtifs âgés entre 20 et 24 ans gagnaient un faible revenu avant impôt en 2005 (CPSO, 2008b).

Au sujet de la formation des familles et des ménages, la tendance est de retarder cette éventualité, en raison surtout des conditions de l'habitation et du marché de l'emploi et des périodes accrues au cours desquelles les jeunes gens sont aux études en moyenne (CPSO, 2008b). D'autres facteurs comprennent les valeurs des familles d'immigrants à l'endroit de la famille élargie et les formules de soutien inadéquates pour les jeunes adultes présentant certaines déficiences. Les enfants quittent le giron familial mais y reviennent et les adolescents demeurent longtemps dans la maison parentale en moyenne (CPSO, 2008b). De plus, lorsque les jeunes gens fondent des familles ou des ménages, ils doivent composer avec des niveaux accrus de pauvreté, surtout s'ils ont des enfants.

- En 2005, on recensait 27 260 enfants adultes âgés de 25 ans ou plus vivant dans la maison parentale à Ottawa. De ce nombre, 7,4 p. 100 vivaient sous le seuil de la pauvreté avant impôt.
- Chez les 15 à 24 ans ne vivant pas avec leur famille (c.-à-d. vivant seuls ou avec d'autres sans lien de parenté à leur endroit), 70,2 p. 100 souffraient de la pauvreté en 2005.
- Chez les familles monoparentales ayant un chef féminin âgé entre 15 et 24 ans, 92 p. 100 vivaient sous le seuil de la pauvreté en 2005.

Somme toute, les politiques publiques se sont mal adaptées à l'incidence des conditions de l'habitation et du marché du travail des jeunes gens. De plus, les adolescents qui vivaient déjà dans la pauvreté sous le giron familial sont confrontés aux mêmes réalités au moment d'effectuer la transition, mais leurs solutions sont plus restreintes que celles

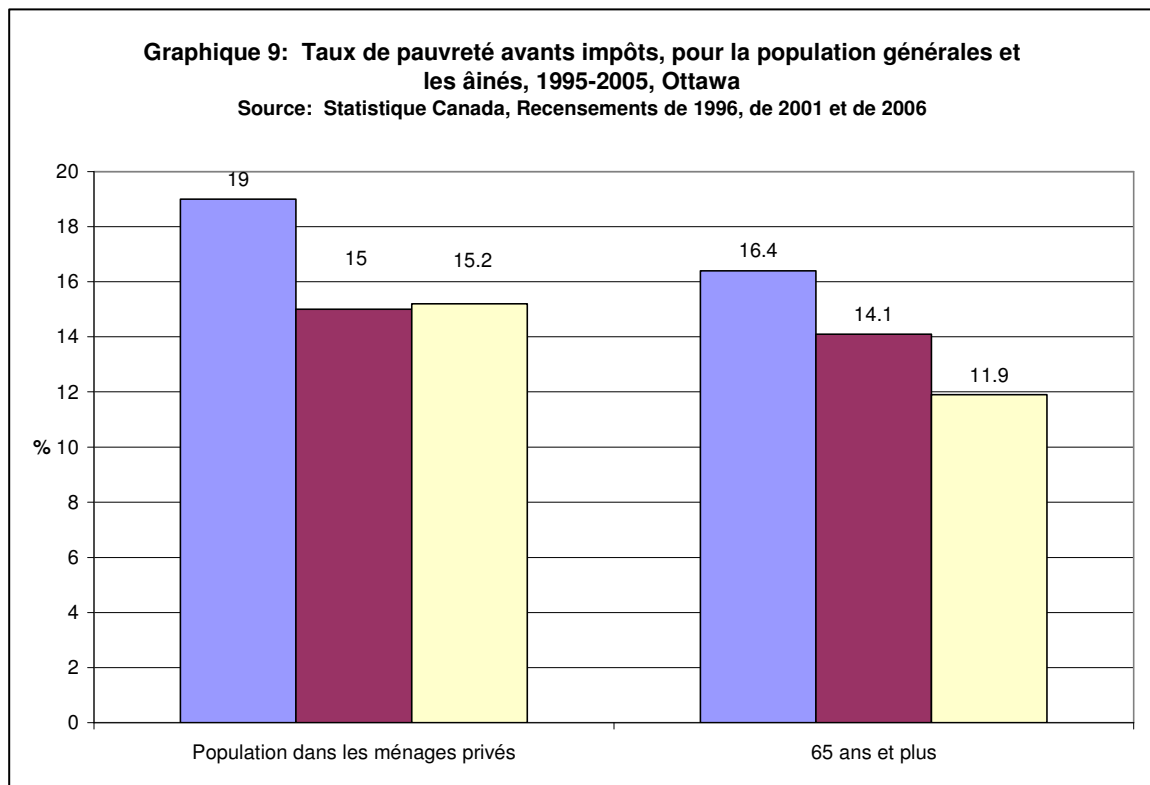
¹⁶ Nous définissons les « petits salariés » comme les personnes travaillant à longueur d'année / à temps plein et vivant toujours en deçà du SFR. Cela ne comprend pas les personnes travaillant à temps partiel ou pendant une partie de l'année et qui sont pauvres.

de bon nombre des autres jeunes gens. En particulier, les recherches ont permis de déterminer en quoi la conception des programmes d'aide sociale et des politiques de logements subventionnés dressent des obstacles pour les jeunes gens pris dans l'engrenage de ces systèmes au moment de tenter d'effectuer le passage vers le marché de l'emploi (Stapleton, 2006).

La pauvreté des aînés s'améliore mais les aînés vivant seuls demeurent à risque élevé de pauvreté

Les aînés âgés de 65 ans et plus présentaient un taux de pauvreté inférieur à celui de la population générale (11,9 p. 100 comparativement à 15,2 p. 100 avant impôt) et, au cours de la dernière décennie, la situation des faibles revenus parmi les aînés s'est améliorée.

Cependant, près de 11 000 aînés vivaient avec de maigres revenus à Ottawa en 2005 (11,9 p. 100)

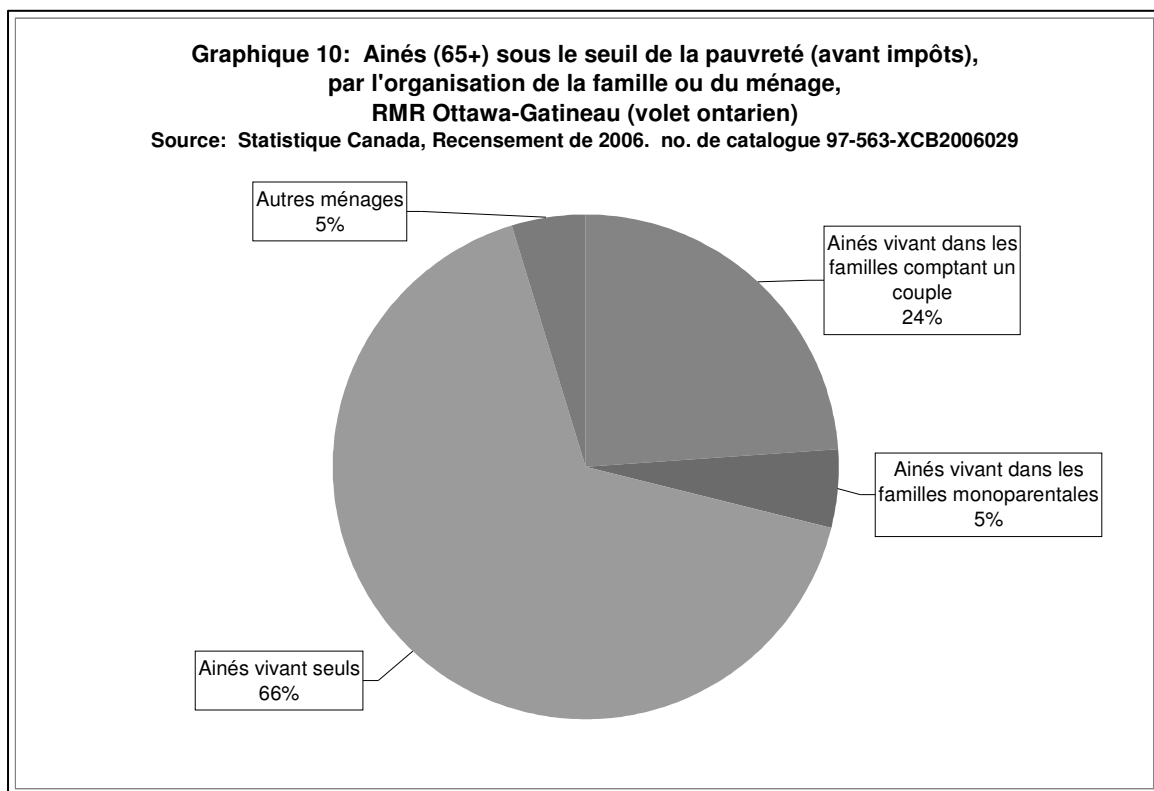


Le revenu des aînés s'est amélioré depuis la mise en œuvre du Supplément de revenu garanti au Canada. Cependant, les aînés à faible revenu demeurent la norme. En 2005, 30 270 des aînés âgés de 65 ans et plus et vivant à Ottawa avaient des revenus inférieurs à 20 000 \$. En réalité, 18,3 p. 100 avaient des revenus en deçà de 10 000 \$. De plus, en

2005, on recensait 1 190 ainés sans aucun revenu. Bon nombre d'entre eux sont sans doute des ainés immigrants incapables d'accéder aux pensions, vu les critères d'admissibilité. Le graphique ci-dessous présente la répartition des ainés par niveau de revenu.

La vaste majorité des ainés souffrant de la pauvreté étaient des ainés sans attaches vivant seuls, surtout des femmes âgées. Les paiements de transfert et la redistribution par le truchement du régime fiscal ne suffisaient pas à les tenir hors des confins de la pauvreté, compte tenu surtout du coût élevé d'habitation.

- Parmi tous les ainés frappés par la pauvreté, 67 p. 100 vivaient seuls.
- Le taux de pauvreté des ainés vivant seuls était de 28 p. 100 à comparer à 11 p. 100 pour l'ensemble des ainés.



Les ainés qui ne connaissaient que le français et les ainés sans connaissance ni de l'anglais ni du français présentaient également des taux de pauvreté grandement supérieurs, à raison de 28 p. 100 chacun. Les ainés appartenant à ces groupes linguistiques éprouvaient de la difficulté à accéder aux services soucieux de la langue et de la culture à Ottawa. Bon nombre des ainés allophones sont également enclins à être des immigrants parrainés ayant un accès restreint à certains services en vertu de la convention de parrainage de la famille.

Les femmes continuent d'afficher les taux de pauvreté les plus élevés en matière de soins

En général, le taux de pauvreté des femmes était comparable à celui des hommes.

- En 2005, 15,9 p. 100 des femmes vivaient sous le seuil de la pauvreté avant impôts (65 195) à comparer à 15,2 p. 100 de la population générale et 14,5 p. 100 des hommes (56 210).

Les femmes continuaient de présenter des revenus grandement inférieurs comparativement aux hommes. Cependant, on a noté une amélioration vu que le revenu médian des femmes a bondi de 57 p. 100 à 68 p. 100 du revenu médian des hommes au cours de la période de 1995 à 2005 (CPSO, 2008a). Cette hausse a découlé de l'accès de plus de femmes au marché de l'emploi.

Cependant, pour les femmes qui sont en âge d'avoir des enfants, nous constatons un plus grand degré d'exclusion économique que celle des hommes.

Les revenus médians inférieurs des femmes sont largement attribuables à leurs responsabilités à titre de fournisseurs de soins, qui minent leur capacité d'accéder au marché du travail. Les femmes ont un revenu d'emploi inférieur en raison de leur surreprésentation dans les postes à temps partiel et pendant une partie de l'année. En outre, les femmes (surtout celles avec des enfants) ont des taux de chômage supérieurs à ceux des hommes.

- En 2005, on a recensé à Ottawa 20 860 travailleurs à temps partiel vivant dans la pauvreté avant impôt; 57,0 p. 100 d'entre eux étaient des femmes. La majorité de ces femmes (71,1 p. 100) travaillaient pendant une partie de l'année.
- En 2006, le taux de chômage des femmes à Ottawa était de 6,1 p. 100 comparativement à 5,7 p. 100 dans le cas des hommes.
- Le taux de chômage des femmes avec des enfants âgés de moins de six ans était de 10,1 p. 100 tandis que celui des femmes avec des enfants âgés de moins et de plus de six ans était de 8,5 p. 100.

Les taux de pauvreté sont plus marqués chez les familles monoparentales ayant un chef féminin (31,3 p. 100 avant impôt). Les taux sont plus élevés chez les familles avec de jeunes enfants.

- Parmi les familles monoparentales ayant un chef féminin ayant des enfants âgés de moins de six ans, 62,6 p. 100 vivaient dans la pauvreté.

Par ailleurs, les femmes aînées ont des taux de pauvreté plus élevés que ceux des hommes aînés. La réalité des femmes qui doivent aménager un juste équilibre entre les soins à prodiguer et le travail à accomplir au cours d'une vie se traduit par des revenus de retraite inférieurs chez les femmes aînées comparativement aux hommes aînés. Étant donné que les femmes sont surreprésentées dans les emplois précaires, notamment les postes à temps partiel et pendant une partie de l'année, et qu'elles subissent plus de périodes au cours desquelles elles ne travaillent pas à l'extérieur du foyer, cela a, à son tour, pour effet de restreindre leur contribution aux régimes de pension, qui auraient pu consolider

leur sécurité économique après la retraite. En outre, plus de femmes âgées que d'hommes âgés vivent de manière isolée, ce qui augmente leur risque de se retrouver sous le seuil de la pauvreté.

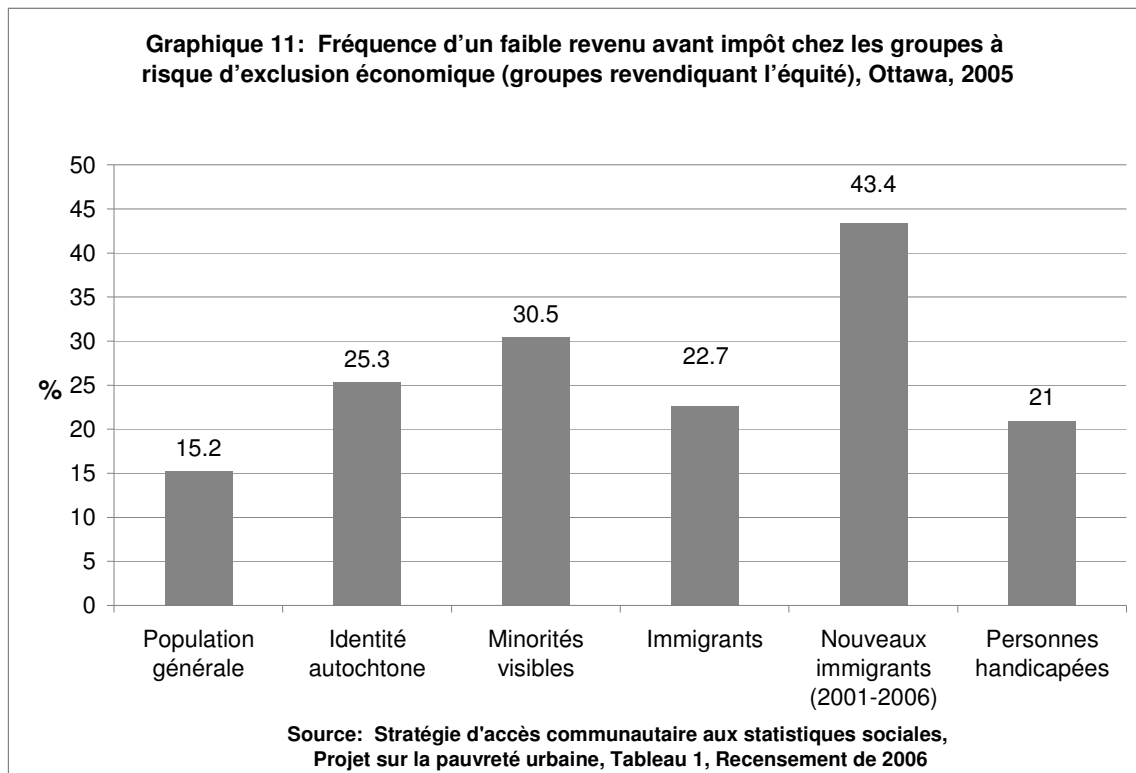
- Parmi les femmes de plus de 65 ans, 14,7 p. 100 gagnaient un faible revenu en 2005 (7 525 personnes) comparativement à 8,4 p. 100 des hommes dans la même tranche d'âges (3 340 particuliers).
- Des femmes âgées de plus de 65 ans et vivant seules, 29 p. 100 souffrent de la pauvreté à comparer à 23 p. 100 des hommes de plus de 65 ans vivant seuls.

Malgré des améliorations qui avantagent les femmes en général, les niveaux de pauvreté des femmes comprises dans les groupes de population à risque d'exclusion économique étaient supérieurs à ceux des femmes en général.

4. Les groupes de population à risque élevé d'exclusion économique (groupes revendiquant l'équité)

L'analyse des revenus montre des facteurs d'iniquités sociales et économiques systémiques fondées sur le sexe, la race, la durée du séjour au Canada et les aptitudes. Les taux de pauvreté étaient nettement supérieurs chez les populations autochtones, les groupes racialisés (minorités visibles), les immigrants (en particulier les nouveaux immigrants)¹⁷ et les personnes handicapées.

Les constatations indiquent que les écarts de revenus et les taux supérieurs de pauvreté ne peuvent être expliqués par la scolarité seulement. En fait, malgré des niveaux d'études plus élevés que la moyenne, certains groupes revendiquant l'équité (en particulier les immigrants) sont souvent incapables d'obtenir un emploi adéquat en raison de la structure du marché du travail et de la discrimination.



Les obstacles sociaux, économiques et stratégiques qui excluent ces groupes doivent également être pris en compte. Par exemple, les personnes handicapées sont confrontées à des entraves additionnelles par rapport à l'accès au marché de l'emploi comparativement à la population d'ensemble. De plus, toute une panoplie de recherches documentent le fait que les groupes racialisés subissent des obstacles supplémentaires sur le marché du

¹⁷ Les immigrants arrivés entre 2001 et 2006.

travail. Par conséquent, les politiques et les programmes à l'appui des membres de ces groupes sont déterminants pour leur permettre de se sortir de la pauvreté.

Le projet de loi 152 (*Loi de 2009 sur la réduction de la pauvreté*) stipule qu'il faut s'attaquer à la discrimination et aux obstacles auxquels font face les groupes défavorisés. En outre, la Stratégie pour réduire la pauvreté de la Ville d'Ottawa reconnaît l'importance des mesures visant les groupes aux prises avec l'exclusion économique.

Un examen intégral de ce phénomène d'exclusion économique chez les groupes de population déborde du champ d'action du présent mémoire. Cependant, pour chaque groupe revendiquant l'équité, nous offrons un bref survol de certains des facteurs qui contribuent à l'exclusion économique. De plus, nous offrons un tableau de renvoi qui compare les principaux indicateurs de pauvreté et de revenu des groupes revendiquant l'équité par rapport à la population en général. Pour une analyse plus détaillée à propos de chaque groupe, veuillez consulter les autres publications du Conseil de planification sociale qui reposent sur le Recensement de 2006 (voir www.spcottawa.on.ca).

Veuillez prendre note que les femmes sont réputées constituer un groupe revendiquant l'équité, mais que leur situation économique a été abordée plus tôt dans le présent rapport. Aussi, les circonstances économiques des Francophones sont traitées dans une section distincte, puisque nous n'avons pas pu accéder aux données sur les Francophones selon les mêmes variables que celles des autres groupes.

Les résidents d'identité autochtone

- Selon le recensement, 25,3 p. 100 des résidents appartenant à la population autochtone vivaient dans la pauvreté avant impôt en 2005 comparativement à 15,2 p. 100 chez la population générale.

En 2005, le revenu médian de l'emploi de la population autochtone à Ottawa était de 30 025 \$ comparativement à 34 373 \$ chez la population en général. Le revenu médian des résidents d'identité autochtone à Ottawa était supérieur à celui des résidents d'identité autochtone en Ontario (soit 18 808 \$).

Un facteur clé des résultats économiques des membres de la population autochtone à Ottawa est le fait qu'il s'agit d'une communauté plutôt jeune sur le plan démographique avec un nombre et un pourcentage élevés d'enfants. En 2006, 39,0 p. 100 de la population autochtone étaient des enfants et des adolescents âgés entre 0 et 24 ans à comparer à seulement 31,5 p. 100 parmi la population d'ensemble. Cela se traduit par un ratio de personnes à charge supérieur, avec plus d'enfants à charge par membre de la population en âge de travailler. En outre, on répertorie un ratio femmes-hommes légèrement plus élevé chez la population d'identité autochtone à Ottawa, ce qui comporte des ramifications compte tenu de la fréquence accrue de pauvreté parmi les femmes en général (CPSO, 2008a).

Le niveau de scolarisation de la collectivité autochtone est un autre facteur, vu l'importance de l'éducation et le besoin de niveaux de plus en plus élevé d'études une fois sur le marché du travail. Dix-huit pour cent de la population autochtone de la tranche d'âges des 15 à 24 ans avaient une scolarisation universitaire en 2006 contre 45 p. 100 dans la plage des 25 à 34 ans. Cependant, on recense également une portion importante de la population jeunesse, soit les 15 à 24 ans, qui ne possède pas de certificat, de diplôme ou de grade. Cela comprend les décrocheurs scolaires précoces et les étudiants qui n'ont pas encore achevé leurs études. En 2006, 44 p. 100 de la population autochtone âgée entre 15 et 24 ans étaient dans cette situation, tout comme 9 p. 100 du groupe d'âges des 25 à 34 ans. Pour ce qui est du positif, ce groupe d'âges comptait 24 p. 100 de personnes ayant des études collégiales et 45 p. 100 certaines études universitaires ou un certificat ou grade universitaire obtenu (CPSO, 2008a).

L'exclusion économique des résidents appartenant à la population autochtone à Ottawa est également touchée par l'historique d'assimilation du Canada, suivant lequel on notait une vigoureuse stigmatisation rattachée au fait d'être Autochtone, un manque d'acceptation dans la « société blanche » et une profonde perte de culture attribuable aux politiques de l'État. L'héritage du réseau des pensionnats indiens a décimé les familles, les structures familiales et une culture axée sur la famille élargie et la communauté. Chaque aspect de la vie familiale et communautaire est gâché par la perte de la langue, de la culture et de générations d'expérience parentale. La nature distincte de la pauvreté infantile et familiale autochtone est ancrée dans la fragmentation culturelle, les effets multigénérationnels des pensionnats indiens, les tutelles en vertu du système de bien-être des enfants et la marginalisation socioéconomique.

En outre, bien que la plupart des Autochtones vivent hors réserves (y compris tous ceux qui ont élu domicile à Ottawa), peu de programmes provinciaux ciblent les enfants, les adolescents et les familles en milieu urbain. Ils sont ainsi confrontés à un inconvénient additionnel par rapport à certains des services et des commodités offerts aux autres enfants, adolescents et familles à faible revenu.

Indicateurs de pauvreté chez la population d'identité autochtone comparativement à la population générale, Ottawa, 2006 (2005 dans le cas des données sur le revenu) (Source : Divers tableaux provenant de la Stratégie d'accès communautaire aux statistiques sociales, Profils de la pauvreté urbaine, Recensement de 2006)		
	Identité autochtone	Population générale
Toutes les personnes vivant dans la pauvreté avant impôt (particuliers sans attaches ou compris dans des familles)	25.3%	15.2%
Familles vivant dans la pauvreté avant impôt	10.7% 49.7%	7.6% Familles comptant un couple 40.2% Familles monoparentales
Particuliers sans attaches vivant dans la pauvreté avant impôt	39.6%	34.1%
Enfants âgés de 0 à 24 ans vivant dans la pauvreté avant impôt	33.5%	21.2%
Ainés âgés de 65 ans et plus vivant dans la pauvreté avant impôt	26.3%	11.9%
Gravité de la pauvreté : Familles vivant à 50 p. 100 ou plus en deçà du SFR avant impôt	31.5% 23.5%	28.9% Familles comptant un couple 34.5% Familles monoparentales
Gravité de la pauvreté : Particuliers sans attaches vivant à 50 p. 100 ou plus en deçà du SFR avant impôt	48.9%	45%
Familles économiques monoparentales avec des revenus inférieurs à 20 000 \$	26.4%	23.1%
Particuliers sans attaches avec des revenus inférieurs à 20 000 \$	40.1%	32.9%
Revenu médian total	\$26,317	\$32,991
Revenu médian d'emploi	\$30,025	\$34,373
Taux d'activité	72%	69.3%
Taux de chômage	9%	5.9%
Petits salariés (travaillant à temps plein / à longueur d'année avec des revenus inférieur au SFR AI)	6.9%	5.0%
Particuliers sans attaches sous le seuil de la pauvreté (avant impôt) et vivant dans des logements nécessitant des réparations majeures	43.1%	44%
Habitations inabordable pour les locataires : Pourcentage à faible revenu des ménages des familles économiques qui étaient locataires et qui consacraient 30 p. 100 ou plus de leur revenu au loyer	79.3%	68.6%

Les immigrants et les nouveaux immigrants

- Parmi les nouveaux immigrants (ceux arrivés entre 2001 et 2006), 43,4 p. 100 vivaient dans la pauvreté avant impôt comparativement à 15,2 p. 100 chez la population générale.
- Selon le recensement toujours, 22,7 p. 100 des immigrants vivaient dans la pauvreté avant impôt en 2005 à comparer à 15,2 p. 100 chez la population d'ensemble.

Comme les tableaux d'indicateurs sommaires se trouvant aux pages suivantes l'illustrent, les nouveaux immigrants ont des résultats économiques énormément inférieurs par rapport à tous les autres.

- Le revenu d'emploi médian des nouveaux immigrants était de 14 838 \$ à comparer à 28 797 \$ chez tous les immigrants et à 34 373 \$ chez la population d'ensemble.

Il existe plusieurs facteurs qui ont mené à l'exclusion économique des immigrants. Ces aspects ne sont qu'accentués dans le cas des nouveaux immigrants. L'enjeu primaire, ce sont les entraves au marché de l'emploi. Une abondante littérature documente le fait que les immigrants sont confrontés non seulement à des taux de chômage accrus, mais également à un important sous-emploi et ségrégation professionnelle, de même qu'à une représentation moindre parmi la gestion. Le défi d'une reconnaissance inadéquate des titres de compétences acquis à l'étranger est bien connu. En outre, les données révèlent qu'un pourcentage disproportionné d'immigrants qui travaillent à temps plein ne bénéficiaient d'un emploi que pendant une partie de l'année (84,7 p. 100). L'instabilité d'emploi des travailleurs à temps complet augmente leur risque de se retrouver sous le seuil de la pauvreté.

On répertorie trois catégories d'obstacles économiques qui touchent les immigrants et les nouveaux immigrants; elles dictent toutes l'adoption de mesures appropriées.

1. Les obstacles à la participation au marché du travail propres aux immigrants de première génération, notamment le manque de reconnaissance des titres de compétences et de l'expérience acquis à l'étranger, les entraves linguistiques (p. ex., les niveaux de bilinguisme et les aptitudes à la communication non technique), et les retards dans le processus de naturalisation chez certains, en particulier les réfugiés.
2. Les obstacles à la participation au marché du travail touchant les minorités visibles, ethniques et religieuses, qu'elles soient immigrantes ou pas, y compris l'accès au capital social, le contexte culturel des mesures d'embauche et de promotion, le racisme, l'islamophobie et le sentiment anti-Arabs, surtout depuis les événements du 11 septembre, et une pénurie de services de garde abordables et adaptés à la réalité culturelle.
3. La nature de l'économie et du marché de l'emploi d'Ottawa, notamment l'importance du gouvernement comme un employeur dans cette région, avec un manque

systematique et documenté d'accès équitable aux emplois de l'État, l'importance du bilinguisme anglais-français, la polarisation de l'économie, avec un corpus important et rémanent d'emplois marginaux, le taux élevé d'échec des entreprises qui se répercute de manière disproportionnée sur les immigrants qui sont plus susceptibles de démarrer une entreprise.

En outre, la structure démographique des communautés d'immigrants est un autre facteur important. En particulier, les communautés de nouveaux immigrants et de minorités visibles ont une proportion plus élevée d'enfants et d'adolescents. Également, on recense une fréquence légèrement supérieure de familles monoparentales, surtout chez les communautés arrivées ici à titre de réfugiés.

Indicateurs de pauvreté chez la population d'immigrants comparativement à la population générale, Ottawa, 2006 (2005 dans le cas des données sur le revenu) (Source : Divers tableaux provenant de la Stratégie d'accès communautaire aux statistiques sociales, Profils de la pauvreté urbaine, Recensement de 2006)		
	Immigrants	Population générale
Toutes les personnes vivant dans la pauvreté avant impôt (particuliers sans attaches ou compris dans des familles)	22.7%	15.2%
Familles vivant dans la pauvreté avant impôt	13% 53.5%	7.6% Familles comptant un couple 40.2% Familles monoparentales
Particuliers sans attaches vivant dans la pauvreté avant impôt	40.6%	34.1%
Enfants âgés de 0 à 24 ans vivant dans la pauvreté avant impôt	40.5%	21.2%
Ainés âgés de 65 ans et plus vivant dans la pauvreté avant impôt	15.1%	11.9%
Gravité de la pauvreté : Familles vivant à 50 p. 100 ou plus en deçà du SFR avant impôt	27.3% 34%	28.9% Familles comptant un couple 34.5% Familles monoparentales
Gravité de la pauvreté : Particuliers sans attaches vivant à 50 p. 100 ou plus en deçà du SFR avant impôt	43%	45%
Familles économiques monoparentales avec des revenus inférieurs à 20 000 \$	28%	23.1%
Particuliers sans attaches avec des revenus inférieurs à 20 000 \$	38%	32.9%
Revenu médian total	\$26,016	\$32,991
Revenu médian d'emploi	\$28,797	\$34,373
Taux d'activité	64%	69.3%
Taux de chômage	7%	5.9%
Petits salariés (travaillant à temps plein / à longueur d'année avec des revenus inférieur au SFR avant impôt)	8.4%	5.0%
Particuliers sans attaches sous le seuil de la pauvreté (avant impôt) et vivant dans des logements nécessitant	47.1%	44%

des réparations majeures		
Habitations inabordables pour les locataires : Pourcentage à faible revenu des ménages des familles économiques qui étaient locataires et qui consacraient 30 p. 100 ou plus de leur revenu au loyer	79.1%	68.6%

Indicateurs de pauvreté chez la population de nouveaux immigrants (2001-2006) comparativement à la population générale, Ottawa, 2006 (2005 dans le cas des données sur le revenu)		
(Source : Divers tableaux provenant de la Stratégie d'accès communautaire aux statistiques sociales, Profils de la pauvreté urbaine, Recensement de 2006)		
	Nouveaux Immigrants	Population générale
Toutes les personnes vivant dans la pauvreté avant impôt (particuliers sans attaches ou compris dans des familles)	43.4%	15.2%
Familles vivant dans la pauvreté avant impôt	28.8% 66.5%	7.6% Familles comptant un couple 40.2% Familles monoparentales
Particuliers sans attaches vivant dans la pauvreté avant impôt	68.6%	34.1%
Enfants âgés de 0 à 24 ans vivant dans la pauvreté avant impôt	51.5%	21.2%
Ainés âgés de 65 ans et plus vivant dans la pauvreté avant impôt	29.5%	11.9%
Gravité de la pauvreté : Familles vivant à 50 p. 100 ou plus en deçà du SFR avant impôt	37.4% 47.1%	28.9% Familles comptant un couple 34.5% Familles monoparentales
Gravité de la pauvreté : Particuliers sans attaches vivant à 50 p. 100 ou plus en deçà du SFR avant impôt	63.2%	45%
Familles économiques monoparentales avec des revenus inférieurs à 20 000 \$	41.3%	23.1%
Particuliers sans attaches avec des revenus inférieurs à 20 000 \$	57.1%	32.9%
Revenu médian total	\$13,513	\$32,991
Revenu médian d'emploi	\$14,838	\$34,373
Taux d'activité	68%	69.3%
Taux de chômage	13%	5.9%
Petits salariés (travaillant à temps plein / à longueur d'année avec des revenus inférieur au SFR avant impôt)	19.6%	5.0%
Particuliers sans attaches sous le seuil de la pauvreté (avant impôt) et vivant dans des logements nécessitant des réparations majeures	75%	44%
Habitations inabordables pour les locataires : Pourcentage à faible revenu des ménages des familles économiques qui étaient locataires et qui consacraient 30 p. 100 ou plus de leur revenu au loyer	85.7%	68.6%

Les collectivités racialisées (résidents des minorités visibles)

- Dans l'ensemble, 30,5 p. 100 des résidents des minorités visibles vivaient dans la pauvreté avant impôt en 2005 (49 265 particuliers) comparativement à 15,2 p. 100 chez la population en général.
- Le revenu d'emploi médian des résidents des minorités visibles était de 23 365 \$ par opposition à 34 373 \$ chez la population d'ensemble.

L'incidence de la pauvreté parmi la population des minorités visibles varie selon les groupes. À l'aide du tableau ci-après, nous pouvons constater que les groupes de minorités visibles noirs et arabes accaparent plus de 50 p. 100 de tous les résidents des minorités visibles dans la pauvreté (33,2 p. 100 et 20,8 p. 100, respectivement). En outre, ces groupes, de même que le groupe des Ouest-Asiatiques (p. ex., les Iraquiens) présentent des taux de pauvreté qui sont énormément plus élevés que ceux des autres groupes des minorités visibles et que la population d'ensemble.

Résidents des minorités visible vivant sous le seuil de pauvreté avant l'impôt, Ville d'Ottawa, 2005					
Groupe minoritaire visible	Résidents des minorité visibles (totales)		Résidents des minorités visible vivant sous le seuil de pauvreté		
	Nombre	%	Nombre	%	Taux de pauvreté
Minorités visibles	161,380	100.0%	49,265	100.0%	30.5%
Chinois	30,700	19.0%	5,765	11.7%	18.8%
Sud-Asiatiques	26,460	16.4%	5,650	11.5%	21.4%
Noirs	38,935	24.1%	16,970	33.2%	42.0%
Philippins	7,105	4.4%	1,280	2.6%	18.0%
Latino-Américains	8,055	5.0%	2,150	4.4%	26.7%
Asiatiques du Sud-Est	10,375	6.4%	2,590	5.3%	25.0%
Arabes	24,085	14.9%	10,240	20.8%	42.5%
Ouest-Asiatiques	6,050	3.7%	2,800	5.7%	46.3%
Coréens	2,105	1.3%	795	1.6%	37.8%
Japonais	1,680	1.0%	175	0.4%	10.4%
Autres minorités visible.	1,615	1.0%	525	1.1%	32.5%
Plusieurs origines	4,210	2.6%	940	1.9%	22.3%
*Includes immigrants and Canadian-born					
Source: Achat de données personnalisées (EQ1550 Table 8) du Recensement de 2006 auprès de Statistique Canada					

Un thème évident qui ressort est la racialisation de l'exclusion économique à Ottawa, en particulier la pauvreté, qui aboutit à la polarisation des avantages économiques selon la couleur de la peau. Les résidents des minorités visibles constituent 40 p. 100 des citoyens pauvres d'Ottawa. Les Noirs, les Arabes et les Ouest-Asiatiques à Ottawa sont presque trois fois plus portés à souffrir de la pauvreté que la population générale. L'exacerbation de l'exclusion économique selon la race est une dynamique extrêmement fractionnelle, et une question qu'on ne pourra résoudre sans une stratégie antiracisme.

Cependant, la gravité de l'exclusion économique n'est pas seulement le fruit de la discrimination. À Ottawa (contrairement à beaucoup d'autres milieux), bon nombre des communautés de minorités visibles sont relativement nouvelles et considérablement composées d'immigrants (64 p. 100 des minorités visibles étaient des immigrants en 2006). Par conséquent, la racialisation de la pauvreté à Ottawa est nettement touchée par les mêmes facteurs que dans le cas des immigrants et des nouveaux immigrants. Par exemple, la communauté noire compte un nombre très élevé de familles avec enfants, de nouveaux immigrants et de réfugiés. Le groupe des Ouest-Asiatiques est principalement composé de nouveaux immigrants, etc. Pour de plus amples renseignements sur ces groupes, veuillez consulter le rapport publié par le Conseil de planification sociale en 2009, à savoir *Intégration économique des immigrants : Réussites et obstacles*.

Indicateurs de pauvreté chez les collectivités racialisées (résidents des minorités visibles) comparativement à la population générale, Ottawa, 2006 (2005 dans le cas des données sur le revenu)

(Source : Divers tableaux provenant de la Stratégie d'accès communautaire aux statistiques sociales, Profils de la pauvreté urbaine, Recensement de 2006)

	Minorités visibles	Population générale
Toutes les personnes vivant dans la pauvreté avant impôt (particuliers sans attaches ou compris dans des familles)	30.5%	15.2%
Familles vivant dans la pauvreté avant impôt	19.4% 59.0%	7.6% Familles comptant un couple 40.2% Familles monoparentales
Particuliers sans attaches vivant dans la pauvreté avant impôt	52.4%	34.1%
Enfants âgés de 0 à 24 ans vivant dans la pauvreté avant impôt	38.8%	21.2%
Ainés âgés de 65 ans et plus vivant dans la pauvreté avant impôt	21.8%	11.9%
Gravité de la pauvreté : Familles vivant à 50 p. 100 ou plus en deçà du SFR avant impôt	30.0% 37.9%	28.9% Familles comptant un couple 34.5% Familles monoparentales
Gravité de la pauvreté : Particuliers sans attaches vivant à 50 p. 100 ou plus en deçà du SFR AI	57.0%	45%
Familles économiques monoparentales avec des revenus inférieurs à 20 000 \$	32.6%	23.1%
Particuliers sans attaches avec des revenus inférieurs à 20 000 \$	48.3%	32.9%
Revenu médian total	\$19,830	\$32,991
Revenu médian d'emploi	\$23,365	\$34,373
Taux d'activité	68%	69.3%
Taux de chômage	9%	5.9%
Petits salariés (travaillant à temps plein / à longueur d'année avec des revenus inférieur au SFR AI)	10.4%	5.0%
Particuliers sans attaches sous le seuil de la pauvreté (avant impôt) et vivant dans des logements nécessitant des réparations majeures	57.6%	44%
Habitations inabordable pour les locataires : Pourcentage à faible revenu des ménages des familles économiques qui étaient locataires et qui consacraient 30 p. 100 ou plus de leur revenu au loyer	82.4%	68.6%

Les personnes handicapées

- Selon le recensement, 21 p. 100 des personnes ayant une limitation fonctionnelle avaient un faible revenu avant impôt à Ottawa en 2005 comparativement à 15,2 p. 100 chez la population en général.
- Le revenu d'emploi médian des personnes handicapées était de 28 359 \$ comparativement à 34 373 \$ chez la population générale.

Un facteur important des niveaux de revenu des personnes handicapées est la source des revenus. Moins de la moitié puisent leurs entrées de fonds dans un travail (47,4 comparativement à 78,3 chez la population en général) et plus d'une personne handicapée sur cinq tire son revenu des paiements de transfert de l'État.

Un problème de taille pour les personnes handicapées, ce sont les taux extrêmement bas versés en vertu de certains programmes, en particulier le Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH), le Programme Ontario au Travail (OT) et dans certains cas les prestations de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (CSPAAT). Plus particulièrement, toutes les personnes ayant une limitation fonctionnelle bénéficiant du Programme OT et du POSPH vivent sous le seuil de la pauvreté. Pour empirer les choses, plusieurs des programmes de soutien du revenu (le POSPH, le Programme OT, le Régime de pensions du Canada ou RPC, le CSPAAT) déduisent une portion importante des gains des prestations de soutien du revenu si les personnes ne peuvent obtenir un quelconque travail. Cela signifie qu'elles ne peuvent se sortir de la pauvreté à moins de dénicher un emploi qui leur permet de se situer au-dessus de la ligne de pauvreté.

Seulement 40 p. 100 des personnes handicapées âgées de plus de 15 ans font partie de la population active à Ottawa, comparativement à 70 p. 100 de la population d'ensemble. Plusieurs facteurs minent la participation au marché du travail des personnes ayant une limitation fonctionnelle, notamment l'absence de mesures d'adaptation appropriées dans bon nombre de postes, de la discrimination dont les stéréotypes à propos de leurs capacités et, chez certaines personnes, des interruptions dans l'historique d'emploi en raison du handicap, ainsi qu'une pénurie de formules appropriées de soutien en milieu de travail selon les diverses limitations fonctionnelles. Les bouleversements du marché de l'emploi sont également un important facteur de disparition de nombreuses professions manuelles ou peu spécialisées. Comme dans le cas des immigrants, les personnes handicapées qui ont achevé un programme d'études postsecondaires sont confrontées à des défis au moment de décrocher un travail adapté à leur scolarisation. Enfin, la nature de la limitation fonctionnelle de la personne se répercute beaucoup sur sa participation au marché de l'emploi. Selon l'Enquête sur la participation et les limitations d'activités (EPLA), les personnes ayant plus d'une limitation fonctionnelle signalent des taux de

participation inférieurs à celles qui n'en ont qu'une, soit en raison de la nature de la limitation d'activités ou en raison des obstacles ou du manque de mesures d'adaptation¹⁸.

En outre, les personnes handicapées font face à un taux de chômage supérieur et à un revenu d'emploi médian inférieur. Ce dernier aspect a grandement contribué à une fréquence accrue d'emplois à temps partiel. Selon la limitation fonctionnelle ou l'état de santé de la personne, ce scénario professionnel peut être un choix. Cependant, les recherches révèlent que les personnes handicapées sont parmi celles qui travaillent à temps partiel de façon involontaire.¹⁹

Enfin, les personnes ayant une limitation fonctionnelle sont très souvent surreprésentées parmi les particuliers sans attaches et les personnes vivant seules, ce qui constitue un facteur de risque menant à la pauvreté.

¹⁸ CPS (2006), page 18.

¹⁹ CPS (2005), page 11.

Indicateurs de pauvreté chez les personnes handicapées comparativement à la population générale, Ottawa, 2006 (2005 dans le cas des données sur le revenu) (Source : Divers tableaux provenant de la Stratégie d'accès communautaire aux statistiques sociales, Profils de la pauvreté urbaine, Recensement de 2006)		
	Personnes handicapées	Population générale
Toutes les personnes vivant dans la pauvreté avant impôt (particuliers sans attaches ou compris dans des familles)	21%	15.2%
Familles vivant dans la pauvreté avant impôt	8.6%	7.6% Familles comptant un couple
	52.1%	40.2% Familles monoparentales
Particuliers sans attaches vivant dans la pauvreté avant impôt	42.6%	34.1%
Enfants âgés de 0 à 24 ans vivant dans la pauvreté avant impôt	30.5%	21.2%
Ainés âgés de 65 ans et plus vivant dans la pauvreté avant impôt	13.9%	11.9%
Gravité de la pauvreté : Familles vivant à 50 p. 100 ou plus en deçà du SFR avant impôt	23.2%	28.9% Familles comptant un couple
	30.9%	34.5% Familles monoparentales
Gravité de la pauvreté : Particuliers sans attaches vivant à 50 p. 100 ou plus en deçà du SFR avant impôt	37.5%	45%
Familles économiques monoparentales avec des revenus inférieurs à 20 000 \$	28.9%	23.1%
Particuliers sans attaches avec des revenus inférieurs à 20 000 \$	42.1%	32.9%
Revenu médian total	\$26,399	\$32,991
Revenu médian d'emploi	\$28,359	\$34,373
Taux d'activité	43%	69.3%
Taux de chômage	7%	5.9%
Petits salariés (travaillant à temps plein / à longueur d'année avec des revenus inférieur au SFR avant impôt)	6.5%	5.0%
Particuliers sans attaches sous le seuil de la pauvreté (avant impôt) et vivant dans des logements nécessitant des réparations majeures	54.4%	44%
Habitations inabordables pour les locataires : Pourcentage à faible revenu des ménages des familles économiques qui étaient locataires et qui consacraient 30 p. 100 ou plus de leur revenu au loyer	69.7%	68.6%

Les Francophones

Les Francophones d'Ottawa présentaient des niveaux de revenu et de pauvreté globaux comparables (sinon meilleurs) à ceux de la population en général.

- Selon le recensement, 16 p. 100 des Francophones vivaient avec un faible revenu avant impôt en 2005 à Ottawa (24 030 particuliers), un pourcentage légèrement supérieur à celui de la population d'ensemble (15,2 p. 100).
- Selon le recensement toujours, 40 p. 100 des Francophones vivant dans la pauvreté avaient des enfants et des adolescents âgés entre 0 et 24 ans, un taux similaire à celui de la population générale.
- La population des Francophones affichait un revenu médian supérieur comparativement à celui de la population d'ensemble à Ottawa (35 241 \$ contre 33 024 \$).

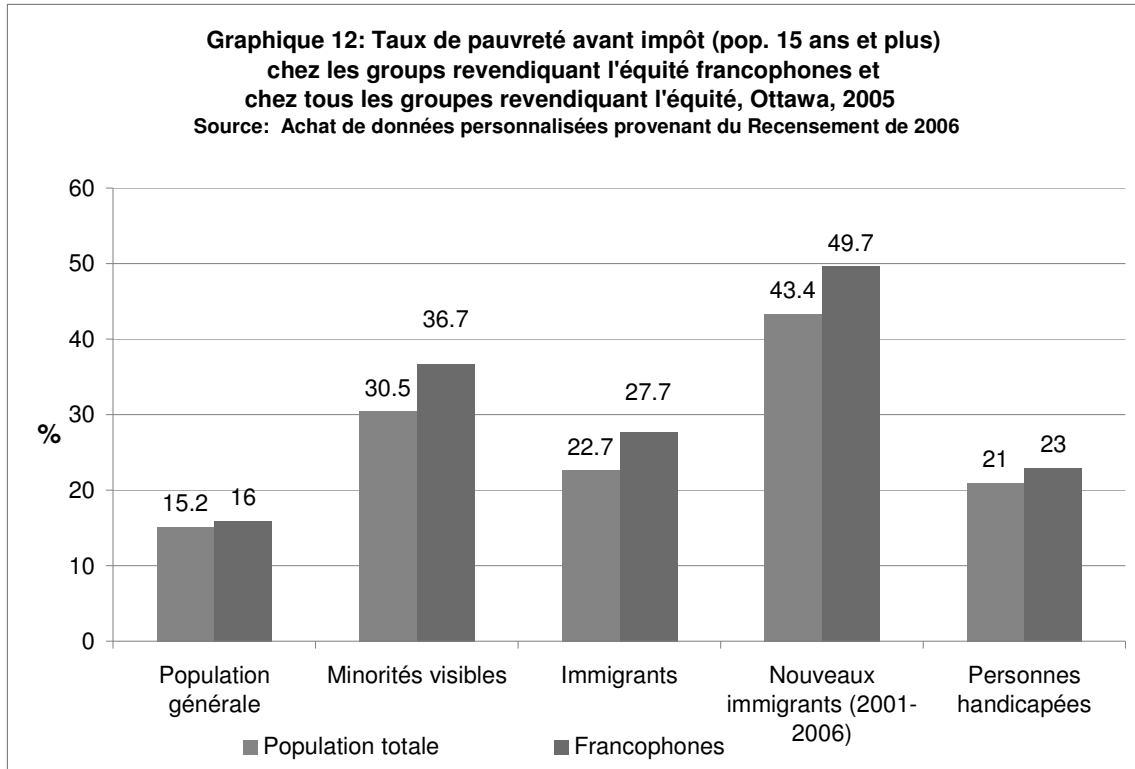
Toutefois, certains groupes de la collectivité francophone d'Ottawa sont aux prises avec une importante exclusion économique, ce qui fait ressortir des tendances très préoccupantes.

D'abord, les aînés francophones ont un taux nettement plus élevé de pauvreté que les aînés de la population en général, une donnée comparable au taux de pauvreté global des aînés il y a dix ans de cela.

- Parmi les aînés francophones, 16 p. 100 vivent dans la pauvreté à comparer à 11,9 p. 100 chez la population générale.

Le taux supérieur de pauvreté des aînés francophones est fonction de l'historique des revenus inférieurs, en particulier les revenus d'emploi inférieurs, comparativement à la population d'ensemble. Cela se traduit par des revenus de retraite moindres, y compris des pensions et des économies plus basses. Les aînées francophones sont particulièrement défavorisées compte tenu du fort pourcentage d'entre elles qui étaient des mères au foyer. Fait encore plus inquiétant, ce sont les aînés francophones ne parlant que le français, qui affichent des taux encore plus élevés de pauvreté que tous les aînés francophones et qui sont confrontés à des obstacles additionnels au moment d'accéder aux services appropriés.

Une autre situation très préoccupante est l'état des Francophones dans tous les groupes revendiquant l'équité. Comme le fait ressortir le graphique ci-dessous, ceux-ci font face à une exclusion économique beaucoup plus marquée que toutes les personnes dans ces groupes revendiquant l'équité.



Un important aspect qui explique une bonne part de ce phénomène est le fait que les Francophones compris dans les groupes revendiquant l'équité font face à des obstacles multiples (parfois appelés « exclusion factorielle multiple »), chacun ajoutant de plus amples défis à la liste. En particulier :

- les personnes qui parlent seulement le français ou le français plus une langue non officielle sont désavantagés sur le marché de l'emploi;
- au total, 56 p. 100 des immigrants francophones à Ottawa sont arrivés au cours des 15 dernières années à comparer à 46 p. 100 chez l'ensemble des immigrants. La situation économique des immigrants a tendance à s'améliorer au fil du temps, mais les immigrants francophones n'étaient ici que depuis peu;
- de plus, bon nombre sont arrivés à titre de réfugiés, ce qui a créé des défis additionnels;
- selon le recensement, 63 p. 100 des immigrants francophones sont des minorités visibles, par opposition à 58 p. 100 des immigrants en général. Ils font face aux mêmes obstacles que ceux que doivent surmonter les groupes des minorités visibles et les autres immigrants;
- parmi tous les résidents des minorités visibles francophones vivant dans la pauvreté en 2005, 67 p. 100 provenaient de la communauté noire; et 16 p. 100, de la communauté arabe. Ces deux groupes subissent les effets beaucoup plus marqués de l'exclusion économique que les autres groupes des minorités visibles à Ottawa (CPSO, 2008b; 2008c).

En outre, ces groupes avaient des familles relativement plus nombreuses, ce qui augmentait leur risque de pauvreté. Des ménages composés de minorités visibles francophones, 44,8 p. 100 comptaient quatre à cinq personnes; et 17,9 p. 100, six personnes ou plus.

L'analyse présentée renforce les constatations du rapport du Conseil de planification sociale qui font ressortir les actifs précieux des immigrants francophones quant à leur maîtrise du français et à leurs réalisations scolaires (CPSO, 2010b). Ils ont proportionnellement achevé plus d'études postsecondaires que la population francophone et que la population d'Ottawa dans son ensemble. Malgré leurs atouts, les immigrants, les nouveaux immigrants et les minorités visibles francophones font face à divers obstacles économiques et sociaux à leur intégration, comme le présent rapport l'a montré. Leur exclusion économique se répercute non seulement sur eux-mêmes, mais sur le développement des collectivités francophones en général.

Conclusions et recommandations

Les recommandations contenues dans le présent rapport mettent l'accent sur l'échelon local.

Tous les ordres de gouvernement ont un rôle crucial à jouer dans l'allègement de la pauvreté. Des politiques et des programmes publics vigoureux de la part du gouvernement fédéral ont produit des taux grandement inférieurs de pauvreté chez les aînés. Ce niveau d'engagement est également exigé pour traiter la question de la pauvreté des enfants, des familles et des particuliers. Des programmes tels que la prestation fiscale pour enfants et le supplément de revenu constituent des améliorations, mais les écarts de politiques et de programmes généraux à l'échelon fédéral pour ce qui est du soutien du revenu et du filet de sécurité sociale (notamment les restrictions en matière d'accès à l'assurance-emploi et des mesures inadéquates portant sur les logements abordables) pointent vers des fortunes en chute libre pour ceux sous le seuil de la pauvreté qui ne sont pas des aînés.

En outre, plusieurs domaines stratégiques importants relèvent de la province, y compris le salaire minimum, les règles en matière d'habitations sociales et plusieurs programmes de soutien du revenu. La Stratégie de réduction de la pauvreté de l'Ontario marque un pas dans la bonne direction, en offrant un cadre de concentration des efforts visant à réduire l'effet de la pauvreté des enfants et des familles en Ontario – qui est également un important enjeu à Ottawa. Cependant, pour bien aborder les tendances mises au jour dans le présent rapport, la Stratégie de réduction de la pauvreté de l'Ontario devrait être modifiée sur deux plans :

Définition d'un Francophone

Le Conseil de planification sociale se sert d'une définition sur mesure d'un « Francophone » qu'elle a négociée avec les représentants de la collectivité francophone puis utilisée pour acheter des données personnalisées auprès de Statistique Canada. La définition vise les éléments suivants :

- une personne dont la langue maternelle ou les langues maternelles sont le français ou le français plus une langue non officielle, et qui peut entretenir une conversation en français;*
- une personne dont la langue maternelle n'est ni l'anglais ni le français, mais dont la langue première officielle est le français;*
- une personne qui parle principalement le français ou le français plus une langue non officielle à la maison;*
- une répartition égale de personnes qui ont les deux langues officielles comme premières langues parlées.*

- Elle devrait intégrer des stratégies visant à résoudre la question de la pauvreté parmi les particuliers sans attaches, qui constituent une portion très importante des pauvres de l'Ontario et qui ne bénéficieront pas de la Stratégie de réduction de la pauvreté de la province.
- Fait plus important encore, le plan devrait comprendre des hausses des niveaux de prestations au titre du Programme Ontario au travail et du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées, qui sont nettement en deçà des montants nécessaires pour faire face au coût de la vie de base à Ottawa.

De plus, le gouvernement provincial a récemment réduit l'accès au « supplément pour aliments sains » à l'intention des personnes ayant des conditions physiques et des exigences alimentaires particulières. Cela mène à des difficultés extrêmes et nécessite des mesures pressantes.

De toute évidence, les initiatives adoptées à l'échelle municipale ne sont pas des solutions de remplacement à des mesures de la part des échelons supérieurs de l'État dans le but d'offrir une gamme complète de programmes sociaux, de programmes d'enseignement, de formules d'aide à la petite enfance, de services de santé et de soutiens du revenu adéquats. Cependant, on reconnaît de plus en plus l'importance de politiques et de programmes municipaux fermes pour réduire la pauvreté et atténuer l'incidence de la pauvreté sur les particuliers et les familles.

Le Plan de réduction de la pauvreté de la Ville d'Ottawa est un excellent exemple d'un plan local permettant d'adopter des mesures concrètes en vue d'alléger la pauvreté. Conçu à partir d'un important apport des personnes vivant dans la pauvreté, il offre un cadre d'exécution des politiques et des programmes significatifs à court et à long termes. Ce profil de la pauvreté à Ottawa vient compléter le contenu de la Stratégie de réduction de la pauvreté de la Ville d'Ottawa, en offrant des données statistiques et des analyses additionnelles qui peuvent faciliter la mise en œuvre des orientations stratégiques du Plan et la préparation des étapes ultérieures. Nous offrons un faible nombre de recommandations qui s'inspirent des recommandations et des mesures contenues dans la Stratégie de réduction de la pauvreté de la Ville d'Ottawa et qui ont trait aux facteurs clés menant à la pauvreté à Ottawa. Les recommandations proposées sont les suivantes :

1. Assurer l'engagement de la Ville à l'égard d'une stratégie pluriannuelle et multiphases de réduction de la pauvreté qui fait suite aux dix domaines de projets clés mis au jour au cours de la Phase 1 et qui élargit la stratégie pour tenir compte des domaines additionnels qui sont ressortis de la Phase 1.
2. Recycler les économies découlant de l'investissement des prestations d'aide sociale dans les logements abordables. Ce profil confirme que le manque d'habitations abordables est l'un des principaux facteurs menant à la rémanence de la pauvreté à Ottawa. Concentrer le réinvestissement des économies dans cet aspect aurait beaucoup plus d'effet au chapitre de la réduction de la pauvreté que de le répartir dans diverses initiatives.

3. La Ville doit élaborer, sous la direction du Bureau du développement économique, une stratégie sur le développement économique communautaire visant à accroître le nombre de bons emplois pour les personnes confrontées à des entraves en ce qui a trait à l'accès au marché de l'emploi et à la pauvreté. Cette stratégie comprendrait la stimulation des créneaux économiques qui offrent un important potentiel d'offrir des revenus adéquats et qui sont axés sur la scène locale (c.-à-d. la nature du travail ne permet pas l'externalisation du travail hors des limites d'Ottawa). On doit mettre au point cette stratégie avec les autres services municipaux et en collaboration avec les intervenants communautaires au fait du développement économique communautaire. En outre, on prévoit intégrer le développement économique communautaire à la mise à jour du Plan économique de la Ville à titre d'important volet de la stratégie économique de la Ville d'Ottawa.
4. La Ville doit instaurer, en collaboration avec Alimentation juste, un groupe de travail chargé de préciser et de mettre en place des programmes/initiatives additionnels afin d'augmenter l'accès à court terme aux aliments nutritifs pour les résidents à faible revenu sur le territoire de la Ville. Malgré un réseau existant de banques d'alimentation et d'initiatives alimentaires communautaires (notamment les jardins communautaires), bon nombre de particuliers et de familles n'ont pas assez de revenu pour se payer les aliments nutritifs essentiels. Il s'agit d'une situation pressante, accentuée par les récentes compressions apportées à l'« allocation de régime alimentaire spécial » provinciale.
5. Dans le cadre de la Phase 2 de la Stratégie de réduction de la pauvreté de la Ville d'Ottawa, on doit étudier les scénarios de mise en œuvre d'un laissez-passer d'autobus à tarif réduit à l'intention des particuliers à faible revenu.
6. Toutes les commissions scolaires d'Ottawa passent en revue leurs lignes directrices, leurs politiques et leurs procédures existantes pour ce qui est de tous les frais imposés aux élèves participant aux programmes pour externes ordinaires (notamment les droits d'inscription aux cours, l'achat de fournitures, etc.). De plus, toutes les commissions scolaires s'assurent que des pratiques appropriées en matière de droits scolaires soient appliquées jusqu'aux classes individuelles et que des processus de reddition de comptes soient en place.
7. On doit augmenter la disponibilité de formules de soutien aux enfants immigrants dans le réseau scolaire, en particulier les agents de liaison multiculturelle et l'aide à l'apprentissage de l'anglais langue seconde et français langue seconde.

Bien que le rapport soit concentré sur les recommandations destinées au gouvernement municipal et aux commissions scolaires locales, nous formulons trois recommandations cruciales aux échelons supérieurs du gouvernement :

- 1. que la Province instaure immédiatement un supplément alimentaire mensuel de 100 \$ à l'allocation de base pour les adultes bénéficiant de l'aide sociale dans le but de contrer l'insécurité alimentaire endémique et les maladies chroniques liées à une nutrition inadéquate;*
- 2. que la Province augmente chaque année les taux d'aide sociale pour tenir compte du cout de la vie, y compris les couts d'habitation moyens et le cout du panier à provisions nutritif;*
- 3. que le gouvernement fédéral adopte le projet de loi C-304 comme moyen d'élaborer une stratégie nationale en matière d'habitation et que les fonds destinés à l'Initiative en matière de logement abordable (ILA), au Programme d'aide à la remise en état des logements (PAREL) et à la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance (SPLI) soient renouvelés au-delà de 2011.*

Glossaire de termes choisis

Allophone

Toute personne dont la langue maternelle n'est ni l'anglais ni le français. Être allophone ne signifie pas que la personne ne peut pas parler l'anglais et/ou le français.

Ampleur ou intensité de la pauvreté

Indique le pourcentage du revenu individuel ou familial se situant en deçà du seuil de faible revenu (SFR).

Autres familles économiques

Celles dans lesquelles la personne de référence des familles économiques n'a pas de conjoint ou de conjoint de fait, ni un enfant dans la famille, seulement d'autres parents.

Décrocheurs scolaires précoces

Les jeunes âgés de 15 à 24 ans qui n'ont pas obtenu leur diplôme d'études secondaires.

Enfants vivant à la maison

Cette catégorie comprend les enfants de 0 à 14 ans, les adolescents de 15 à 24 ans et les enfants adultes de 25 ans ou plus vivant au domicile parental.

Familles économiques

Renvoie à un groupe de deux personnes ou plus qui vivent dans la même unité de logement et qui sont liées les unes aux autres par le sang, le mariage, une union de fait ou l'adoption. Un couple peut être de sexe opposé ou de même sexe.

Familles statistiques

Un couple marié (avec ou sans enfants de l'un ou l'autre des conjoints ou des deux), un couple vivant en union de fait (avec ou sans enfants de l'un ou l'autre des concubins ou des deux) ou un particulier monoparental présentant une situation de famille quelconque, avec au moins un enfant vivant dans la même unité de logement. Un couple vivant en union de fait peut être de sexe opposé ou de même sexe.

Main-d'oeuvre

Ensemble des personnes qui sont employées ou sans emploi mais à la recherche d'un travail.

Ménages collectifs

Les ménages où deux familles nucléaires ou plus habitent la même unité de logement. Ils comprennent les familles multigénérationnelles.

Minorités visibles (groupes racialisés)

Statistique Canada définit les minorités visibles comme suit : « personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». Cela comprend : les Chinois, les Sud-Asiatiques (les ressortissants des Indes orientales, les Pakistanais, les Sri-Lankais, etc.), les Noirs, les Philippins, les Latino-Américains, les Asiatiques du Sud-Est (les

Vietnamiens, les Cambodgiens, les Malaisiens, les Laotiens, etc.), les Arabes, les habitants de l'Asie occidentale (les Iraniens, les Afghans, etc.), les Coréens et les Japonais.

Le terme « minorité visible » est une appellation d'exclusion, qui regroupe tout un éventail de Canadiens aux origines ancestrales provenant de partout sur la planète à l'exception de l'Europe et aux réalités sociales contemporaines très variées. Le terme « communauté racialisée » constitue une terminologie plus inclusive qui cerne de manière plus précise la réalité selon laquelle ces membres acquièrent leur identité.

Nouveaux immigrants

La population qui est arrivée au Canada durant les cinq années précédant le recensement. Les nouveaux immigrants pour le Recensement de 2006 sont ceux qui sont arrivés durant la période de 2001 à 2006.

Particuliers sans attaches (également appelés personnes hors famille)

Les personnes vivant soit seules ou avec d'autres sans lien de parenté, notamment des colocataires ou des chambreurs.

Personnes hors famille (particuliers sans attaches)

Les membres des ménages qui n'appartiennent pas à une famille statistique ou économique.

Population francophone

Le Conseil de planification sociale utilise une définition personnalisée des Francophones qui comprend :

- une personne dont la langue ou les langues maternelles sont le français ou le français plus une langue autre qu'officielle, et qui peut soutenir une conversation en français;
- une personne dont la langue maternelle n'est ni l'anglais ni le français, mais dont la première langue officielle est le français;
- une personne qui parle principalement le français ou le français plus une langue autre qu'officielle à la maison;
- une distribution égale des personnes qui comptent les deux langues officielles comme langues premières parlées.

Revenu médian

Le montant qui divise la distribution des revenus d'une tranche de population en deux parties égales. C'est-à-dire que les revenus de la première moitié des familles ou des personnes hors famille se situent en deçà du revenu médian, tandis que ceux de la seconde moitié se situent au-dessus du revenu médian.

Revenu moyen

Le revenu total ou « global » divisé par le nombre de membres compris dans la population visée.

Seuil de pauvreté

Aux fins du présent rapport, le Conseil de planification sociale utilise le seuil de faible revenu (SRF) de Statistique Canada comme ligne de pauvreté, en dessous de laquelle les personnes éprouvent de la difficulté à répondre à leurs besoins fondamentaux.

Taux de participation

Indique le pourcentage de la population qui est âgée de 15 ans ou plus et qui participe au marché du travail (à titre d'employé ou de sans-emploi) par opposition aux membres qui ne sont pas compris dans la population active.

Taux de pauvreté

Le Conseil de planification sociale détermine le taux de pauvreté, le pourcentage de particuliers ou de familles qui vivent en deçà du seuil de faible revenu (SFR), en dessous duquel les personnes ne peuvent répondre à leurs besoins fondamentaux.

Travail

Renvoie au nombre de semaines au cours desquelles une personne a travaillé à titre de salarié ou de travailleur autonome durant l'année de référence à tous les postes occupés, même si ce n'est que pendant quelques heures, et que ces semaines aient été principalement à temps plein (30 heures ou plus par semaine) ou principalement à temps partiel (de 1 à 20 heures par semaine).

Travail à longueur d'année/à temps plein

Renvoie aux personnes qui ont travaillé de 49 à 52 semaines (principalement à temps plein) au cours de l'année de référence à titre de salariés ou de travailleurs autonomes.

Travailleur autonome constitué ou non en société

Les travailleurs autonomes sont divisés en deux volets selon qu'ils sont constitués en société ou non constitués en société. Une entreprise à propriétaire unique est définie comme une entreprise non constituée en société que possède une seule personne. Une entreprise non constituée en société est une personne morale avec ses propres impôts et responsabilités qui sont distincts de ceux du propriétaire-exploitant.

Travailleurs pauvres

L'analyse des travailleurs pauvres contenue dans le présent rapport met l'accent sur les personnes qui ont travaillé à longueur d'année/à temps plein, mais dont le revenu est inférieur au seuil de faible revenu (SFR) avant impôts.

Bibliographie

25 in 5 Network for Poverty Reduction, *Making Good on the Promise: Evaluating Year One of Ontario's Poverty Reduction Strategy*, 2009.

Conseil de planification sociale d'Ottawa, *Entrepreneurial Support Services for Immigrant & Visible Minority and Aboriginal Communities. Report by the Social Planning Council of Ottawa and the Cultural, Ethnic & Visible Minority and Aboriginal Entrepreneurial Services Hub*, 2010a.

Conseil de planification sociale d'Ottawa (SPCO), *Families in Community: Immigrant Children, Youth and Families: A Qualitative Analysis of the Challenges of Integration*, 2010b.

Conseil de planification sociale d'Ottawa (SPCO), *Intégration économique des immigrants : réussite et obstacles*, 2009a

Conseil de planification sociale d'Ottawa (SPCO), *Households and Families in Ottawa: A Profile of Families and Households in Ottawa*, 2009b

Conseil de planification sociale d'Ottawa (SPCO), *Mixed Blessings and Missed Opportunities*, 2008c

Conseil de planification sociale d'Ottawa (SPCO), *Transition difficile: Profil des jeunes décrocheurs de 15 à 24 ans à Ottawa en 2006*, 2008b.

Conseil de planification sociale d'Ottawa (SPCO), *Is Everybody Here? Inclusion and Exclusion of Families with Young Children in the Ottawa Area*, 2007.

Conseil de planification sociale d'Ottawa (SPCO), *Les travailleurs à faible revenu d'Ottawa*, 2005.

Conseil de planification sociale d'Ottawa (SPCO), *Qui sommes-nous?, Profil social d'Ottawa selon le recensement de 2006*, 2008a.

Fédération canadienne des municipalités, *Renforcer le filet social au Canada : le rôle des gouvernements municipaux*, 2010.

Fondation communautaire d'Ottawa, *Signes vitaux d'Ottawa*, 2009.

Hay, David I., *Politiques et programmes en matière de réduction de la pauvreté : Canada*, Conseil canadien de développement social, 2009.

Industrie Canada, « Petite entreprise – Combien y a-t-il de travailleurs indépendants? », *Principales statistiques relatives aux petites entreprises – Janvier 2008*

<http://www.ic.gc.ca/eic/site/sbrp-rppe.nsf/fra/rd02256.html> (dernière consultation : le 28 mai 2010).

Lightman, Ernie *et al.*, *Poverty is making us sick: A comprehensive survey of income and health in Canada*, 2008.

Mikkonen, Juha et Raphael Dennis, *Les déterminants sociaux de la santé : The Canadian Facts*, 2010.

Ontario Association of Food Banks (OAFB), *Ontario Hunger Report 2009: Living with Hunger*, 2009.

Portail *Public Transit in Ottawa*, <http://www.transitottawa.ca/2008/10/how-high-are-ottawa-bus-fares.html> (dernière consultation : le 28 mai 2010).

Shapcott, Michael, « Ontario's affordable homes aren't affordable to those who need them the most: New report from auditor general », Institut Wellesley, le 7 décembre 2009.

Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), *Rapport sur le marché locatif - Ottawa-Gatineau (volet ontarien)*, automne 2008.

Statistique Canada, *Recensement de la population de 2006*, Numéros de catalogue 97-563-XCB2006020, 97-563-XCB2006028, 97-563-XCB2006029, 97-563-XCB2006042, 97-563-XCB2006056.

Statistique Canada, *Recensement de la population de 2006*, Demande de données EQ1550, Tableaux 6A, 7, 8 et 10.

Statistique Canada, *Assurance-emploi*, le 29 septembre 2009.

Stratégie d'accès communautaire aux statistiques sociales (SACSS), *Projet sur la pauvreté urbaine 2006 (PPU06)*, Tableaux 1, 2C, 3, 4, 5A, 5B, 5C, 5D, 6A, 6B, 6C, 8EF, 8UI, 9EF-A, 9EF-B, 9UI-A, 9UI-B, 10EF-A, 10EF-B, 10UI-A, 10UI-B, 11 et 12, Recensement de 2006.

Ville d'Ottawa, *La Stratégie pour réduire la pauvreté de la Ville d'Ottawa – La pauvreté c'est l'affaire de tous : une approche communautaire pour réduire la pauvreté*, 2010.

Wilson, Daniel et Macdonald, David, Centre canadien de politiques alternatives (CCPA), « The Income Gap Between Aboriginal Peoples and the Rest of Canadians », 2010.